

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Circular services at work

Sommaire

1	RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2026	3
1.1	Profil du Groupe et chiffres clés du 1 ^{er} semestre 2026	4
1.2	Faits marquants du 1 ^{er} semestre 2026	5
1.3	Commentaires sur l'activité du 1 ^{er} semestre 2026	6
1.4	Confirmation des objectifs 2026	11
1.5	Facteurs de risques	12
1.6	Transactions avec les parties liées	12
1.7	Évolution de la gouvernance	13
1.8	Informations concernant le capital social	14
1.9	Événements postérieurs à la date d'arrêté des comptes semestriels	15
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS POUR LES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2026	16
2.1	État du résultat net consolidé intermédiaire	17
2.2	État du résultat global consolidé intermédiaire	18
2.3	État de la situation financière consolidé intermédiaire	19
2.4	État des flux de trésorerie consolidés intermédiaires	20
2.5	État des variations des capitaux propres consolidés	21
2.6	Notes explicatives	22
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026	48
4	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	50

01

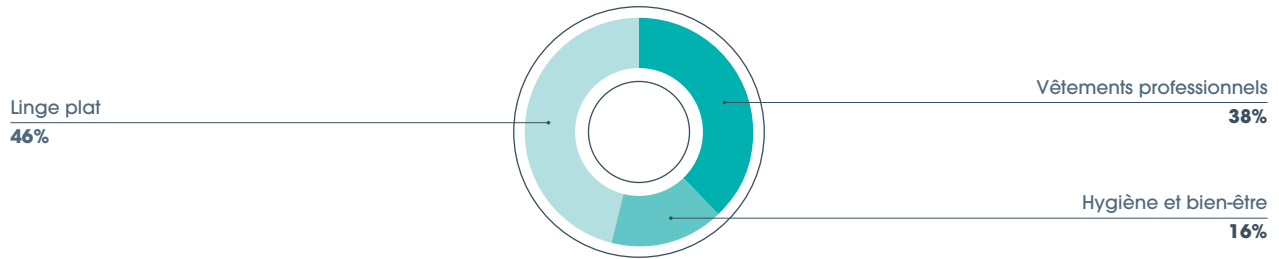
Rapport d'activité du premier semestre 2026

1.1 Profil du Groupe et chiffres clés du 1^{er} semestre 2026

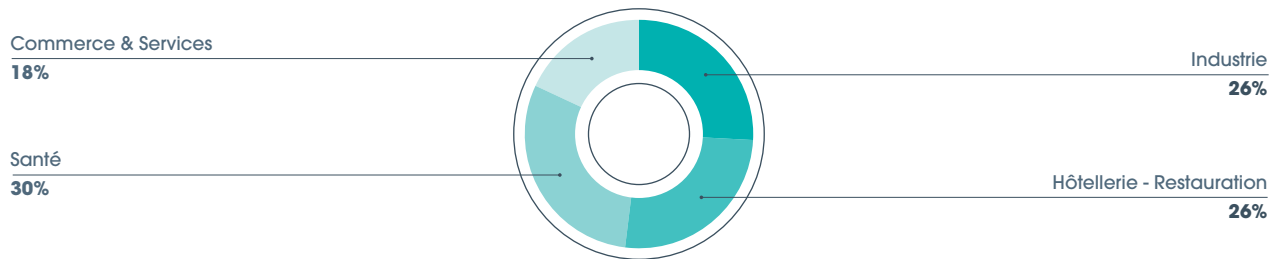
Leader des services circulaires grâce à un modèle de location-entretien optimisé par des technologies de traçabilité, Elis innove chaque jour. Dans ses 31 pays, Elis répond aux besoins de ses clients en matière de protection, d'hygiène et de bien-être, tout en les accompagnant dans l'atteinte de leurs objectifs environnementaux. Avec un savoir-faire opérationnel unique et un profil de croissance organique profitable, Elis crée ainsi de la valeur, durablement, pour ses actionnaires, ses clients et ses collaborateurs.

Répartition du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026

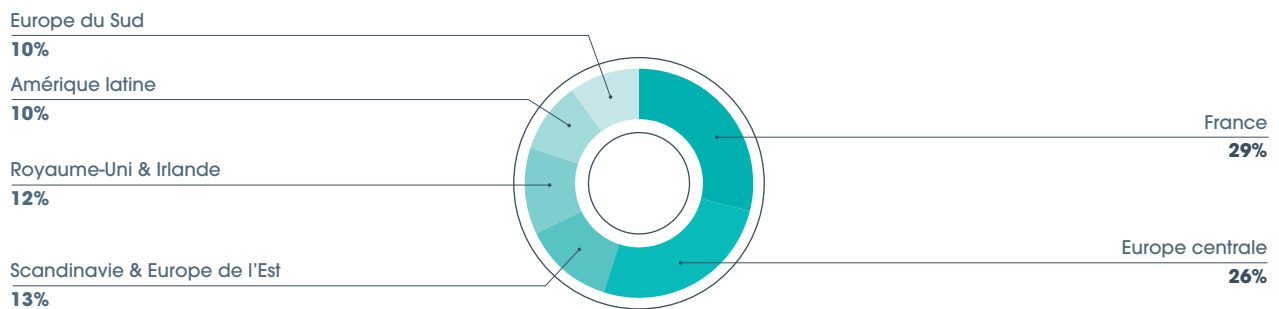
Par services



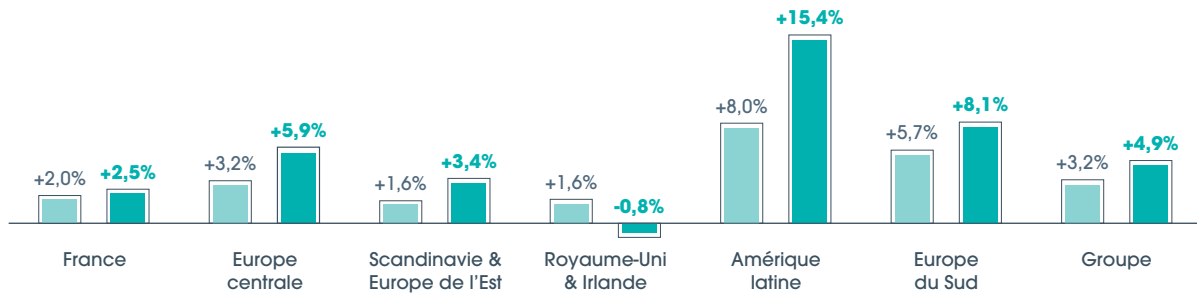
Par segment de clientèle



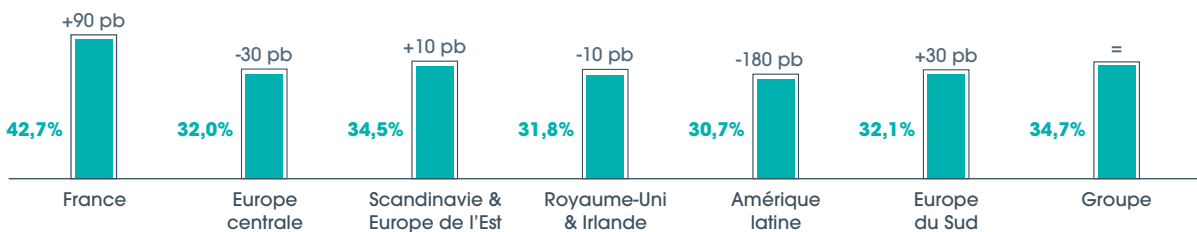
Par secteur opérationnel



Croissance organique et publiée du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2026 par secteur opérationnel



Évolution de la marge d'EBITDA ajusté par secteur opérationnel au 1^{er} semestre 2026 par rapport au 1^{er} semestre 2025



1.2 Faits marquants du 1^{er} semestre 2026

Performance financière solide au 1^{er} semestre 2026

- Chiffre d'affaires de 2 457,1 millions d'euros (+4,9% dont +3,2% en organique).
- EBITDA ajusté en amélioration de +4,9% à 853,8 millions d'euros.
- Marge d'EBITDA ajusté est stable à 34,7% du chiffre d'affaires.
- EBIT ajusté en amélioration de +4,6% à 370,0 millions d'euros.
- Marge d'EBIT ajusté est stable, à 15,1% du chiffre d'affaires.
- Résultat net en hausse de +7,3% à 163,6 millions d'euros.
- Résultat net courant en hausse de +1,1% à 215,5 millions d'euros.
- Résultat net courant par action en hausse de +5,1% à 0,89 euro (nombre d'actions sur une base diluée).
- Free cash flow de -30,1 millions d'euros, lié à des effets classiques de saisonnalité ; objectif annuel maintenu.
- Programme de rachat d'actions de 500 millions d'euros achevé le 9 juillet 2026.
- Levier d'endettement financier à 2,09x au 30 juin 2026.

Faits marquants du 1^{er} semestre 2026

- Bonne dynamique commerciale, portée par les investissements récents dans les forces commerciales, avec un niveau record de signatures de nouveaux contrats dans l'ensemble des zones géographiques.
- Ajustements tarifaires pour compenser l'inflation des coûts de la main-d'œuvre dans nos pays.
- Ralentissement de l'activité observé dans certains secteurs en Europe, atténué par la diversification de notre portefeuille clients et produits.
- Impact limité et bien maîtrisé du conflit au Moyen-Orient : baisse temporaire de la fréquentation hôtelière au début du conflit en mars, et légère inflation sur certaines matières premières utilisées par le Groupe.
- Baisse des volumes au Mexique en fin de semestre, à la suite d'un appel d'offres public lancé après la réorganisation du système de santé fédéral du pays.
- Poursuite de la stratégie d'acquisitions ciblées avec de nouvelles opérations créatrices de valeur.
- Modèle d'économie circulaire d'Elis toujours reconnu par la taxonomie européenne et les agences de notation extra-financière.

1.3 Commentaires sur l'activité du 1^{er} semestre 2026

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026

(en millions d'euros)	2026			2025			Variation		
	T1	T2	S1	T1	T2	S1	T1	T2	S1
France	330,5	370,5	701,1	322,5	361,3	683,8	+2,5%	+2,6%	+2,5%
Europe centrale	314,0	327,2	641,2	300,3	305,3	605,5	+4,6%	+7,2%	+5,9%
Scandinavie & Europe de l'Est	164,7	163,4	328,1	158,7	158,7	317,4	+3,8%	+3,0%	+3,4%
Royaume-Uni & Irlande	136,1	148,6	284,7	138,2	148,7	286,9	-1,5%	-0,1%	-0,8%
Amérique latine	121,4	130,7	252,2	107,9	110,7	218,6	+12,6%	+18,1%	+15,4%
Europe du Sud	104,4	127,0	231,4	96,8	117,3	214,1	+7,9%	+8,3%	+8,1%
Autres	9,4	9,2	18,5	7,7	9,2	16,8	+22,0%	+0,4%	+10,2%
TOTAL	1 180,5	1 276,6	2 457,1	1 131,9	1 211,1	2 343,1	+4,3%	+5,4%	+4,9%

« Autres » inclut les entités manufacturières, les holdings et l'Asie.
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

Décomposition du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026

(en millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Croissance organique	Croissance externe	Effet change	Croissance publiée
France	701,1	683,8	+2,0%	+0,5%	-	+2,5%
Europe centrale	641,2	605,5	+3,2%	+2,3%	+0,4%	+5,9%
Scandinavie & Europe de l'Est	328,1	317,4	+1,6%	-	+1,8%	+3,4%
Royaume-Uni & Irlande	284,7	286,9	+1,6%	-	(2,4)%	(0,8)%
Amérique latine	252,2	218,6	+8,0%	+1,8%	+5,6%	+15,4%
Europe du Sud	231,4	214,1	+5,7%	+2,4%	-	+8,1%
Autres	18,5	16,8	+11,3%	-	(1,1)%	+10,2%
TOTAL	2 457,1	2 343,1	+3,2%	+1,1%	+0,6%	+4,9%

« Autres » inclut les entités manufacturières, les Holdings et l'Asie.
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

Croissance organique du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026

(en millions d'euros)	Croissance organique T1 2026	Croissance organique T2 2026	Croissance organique S1 2026
France	+2,0%	+2,0%	+2,0%
Europe centrale	+2,5%	+4,0%	+3,2%
Scandinavie & Europe de l'Est	+1,4%	+1,8%	+1,6%
Royaume-Uni & Irlande	+1,6%	+1,7%	+1,6%
Amérique latine	+9,5%	+6,6%	+8,0%
Europe du Sud	+5,2%	+6,1%	+5,7%
Autres	+23,8%	+0,9%	+11,3%
TOTAL	+3,1%	+3,2%	+3,2%

« Autres » inclut les entités manufacturières, les Holdings et l'Asie.
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

Chiffre d'affaires du 2^e trimestre 2026

(en millions d'euros)	T2 2026	T2 2025	Croissance organique	Croissance externe	Effet change	Croissance publiée
France	370,5	361,3	+2,0%	+0,5%	-	+2,6%
Europe centrale	327,2	305,3	+4,0%	+2,8%	+0,3%	+7,2%
Scandinavie & Europe de l'Est	163,4	158,7	+1,8%	-	+1,2%	+3,0%
Royaume-Uni & Irlande	148,6	148,7	+1,7%	-	(1,7)%	(0,1)%
Amérique latine	130,7	110,7	+6,6%	+1,9%	+9,6%	+18,1%
Europe du Sud	127,0	117,3	+6,1%	+2,1%	-	+8,3%
Autres	9,2	9,2	+0,9%	-	(0,4)%	+0,4%
TOTAL	1 276,6	1 211,1	+3,2%	+1,2%	+0,9%	+5,4%

« Autres » inclut les entités manufacturières, les Holdings et l'Asie.
Les pourcentages de variation sont calculés sur la base des valeurs exactes.

EBITDA ajusté pour les six premiers mois de l'année

(en millions d'euros)	S1 2026	S1 2025 retraité*	Variation
France	299,4	285,8	+4,8%
En % du chiffre d'affaires	42,7%	41,8%	+90 pb
Europe centrale	206,6	196,7	+5,0%
En % du chiffre d'affaires	32,0%	32,3%	-30 pb
Scandinavie & Europe de l'Est	113,3	109,3	+3,7%
En % du chiffre d'affaires	34,5%	34,4%	+10 pb
Royaume-Uni & Irlande	90,6	91,5	-0,9%
En % du chiffre d'affaires	31,8%	31,9%	-10 pb
Amérique latine	77,3	71,0	+8,9%
En % du chiffre d'affaires	30,7%	32,5%	-180 pb
Europe du Sud	74,4	68,2	+9,1%
En % du chiffre d'affaires	32,1%	31,8%	+30 pb
Autres	(7,8)	(8,6)	+9,2%
TOTAL	853,8	813,8	+4,9%
En % du chiffre d'affaires	34,7%	34,7%	=

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

Les taux de marge et les variations sont calculés sur la base des valeurs exactes et avant éliminations du chiffre d'affaires intra-groupe.

« Autres » inclut les entités manufacturières, les Holdings et l'Asie.

France

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026 est en croissance de 2,5% (+2,0% en organique). L'activité commerciale reste solide sur l'ensemble de nos marchés. Les ajustements tarifaires mis en place pour compenser l'inflation des coûts contribuent également à la croissance semestrielle. En Hôtellerie-Restaurant, l'activité du 1^{er} trimestre a brièvement été pénalisée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient mais est rapidement revenue à la normale ; la canicule de juin a également légèrement pesé sur l'activité.

L'amélioration de 90 pb de la marge d'EBITDA ajusté au 1^{er} semestre 2026, à 42,7%, s'explique par de nouveaux gains d'efficacité opérationnelle soutenus (productivité des ateliers, optimisation logistique), associés à une moindre consommation d'eau et d'énergie ainsi qu'à de meilleures conditions d'achat.

Europe centrale

Le chiffre d'affaires de la région est en hausse de 5,9% au 1^{er} semestre 2026 (+3,2% en organique). Le Groupe enregistre de nombreuses signatures de nouveaux contrats, notamment en vêtements professionnels (standard et ultrapropre), malgré un environnement macroéconomique difficile. La performance est solide au Belux, en Pologne et en République tchèque. En Allemagne, la croissance reste correcte. Notre approche commerciale demeure sélective sur le marché de la santé, dont l'environnement reste marqué par de fortes contraintes budgétaires ; des signes encourageants apparaissent néanmoins, avec une amélioration du taux de rétention clients et de nouvelles signatures qui seront mises en œuvre d'ici la fin de l'année, dont un avenant contractuel avec un grand groupe de santé privé allemand, qui devrait générer environ 20 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel en 2027. Quatre acquisitions réalisées en Allemagne et en Suisse contribuent pour +2,3% à la croissance semestrielle de la région.

La marge d'EBITDA ajusté du 1^{er} semestre 2026 atteint 32,0%, en baisse de 30 pb, en lien avec l'effet dilutif temporaire des nombreuses acquisitions réalisées dans la région, ainsi que la forte hausse du salaire minimum légal en Allemagne, difficile à répercuter intégralement.

Scandinavie & Europe de l'Est

Le chiffre d'affaires de la région est en hausse de 3,4% au 1^{er} semestre 2026 (+1,6% en organique, avec un effet de change positif de +1,8%). La région est composée de marchés matures et de taille relativement restreinte, sur lesquels le Groupe dispose déjà d'une position solide. La Finlande, les pays baltes et la Norvège continuent de bénéficier du développement de l'externalisation. L'environnement compétitif est revenu à la normale au Danemark, mais le marché reste assez peu porteur.

Au 1^{er} semestre 2026, la marge d'EBITDA ajusté est en amélioration de +10 pb, à 34,5% ; la marge s'est désormais stabilisée à un niveau élevé. La croissance limitée du chiffre d'affaires rend toutefois difficile de bénéficier pleinement d'un effet de levier opérationnel.

Royaume-Uni & Irlande

La croissance organique du chiffre d'affaires de la région est de 1,6% au 1^{er} semestre 2026, mais la croissance publiée est en baisse de 0,8%, en lien avec l'évolution négative de la livre sterling (impact de -2,4% sur le chiffre d'affaires). Au Royaume-Uni, l'environnement macroéconomique général reste peu porteur mais la performance est satisfaisante au 1^{er} semestre, avec de nombreuses signatures de nouveaux contrats en Hôtellerie-Restauration, portées par le renforcement des équipes commerciales et la qualité de service reconnue d'Elis, tout en maintenant une discipline de prix et une approche sélective des clients ; le segment Santé reste stable. En Irlande, le semestre est plus difficile, avec une concurrence accrue en Hôtellerie-Restauration.

Au 1^{er} semestre 2026, la marge d'EBITDA ajusté est à 31,8%, en légère baisse de 10 pb ; dans un environnement assez concurrentiel, la forte hausse du salaire minimum légal au Royaume-Uni est difficile à répercuter intégralement.

Amérique latine

Le chiffre d'affaires de la région est en hausse de 15,4% au 1^{er} semestre 2026 (+8,0% en organique) et bénéficie d'un effet de

change favorable de +5,6%. Le Brésil, qui affiche une croissance organique de +8,6%, est particulièrement bien orienté, porté par une performance commerciale soutenue dans tous les segments. Au Mexique, une réorganisation du système fédéral de santé a conduit au lancement d'un appel d'offres public pour la réattribution de l'ensemble des volumes, entraînant une perte de 50% des volumes concernés, soit environ 2 millions d'euros par mois depuis juin (impact estimé à 14 millions d'euros sur l'exercice 2026). Le Groupe poursuit par ailleurs le développement de son offre au Mexique, avec le déploiement des vêtements professionnels en Industrie et du linge plat en Hôtellerie-Restauration. Enfin, l'acquisition d'Acquaflash au Brésil contribue pour 1,8% à la croissance semestrielle.

La marge d'EBITDA ajusté du semestre est en baisse de 180 pb, à 30,7%. L'inflation particulièrement marquée des coûts n'a pas pu être pleinement répercutée dans les prix au 1^{er} semestre, reflétant le décalage habituel entre hausse des coûts et ajustements tarifaires - un effet appelé à s'atténuer au second semestre. Par ailleurs, la perte de volumes au Mexique en fin de semestre a temporairement dégradé le taux d'utilisation des capacités de production ; les ajustements opérationnels nécessaires ont depuis été mis en œuvre afin de limiter l'impact sur la marge.

Europe du Sud

Le chiffre d'affaires de la région est en hausse de 8,1% au 1^{er} semestre 2026 (+5,7% en organique), porté par un bon dynamisme commercial dans l'ensemble de la région, notamment en vêtements professionnels, en lien avec la poursuite du développement de l'externalisation. En Espagne, l'activité est particulièrement bien orientée en Hôtellerie-Restauration, portée par un bon démarrage de la saison estivale. Par ailleurs, les acquisitions réalisées en Espagne contribuent pour +2,4% à la croissance totale du semestre.

Au 1^{er} semestre 2026, la marge d'EBITDA ajusté est en amélioration de 30 pb, à 32,1%, grâce à l'optimisation de nos processus industriels ainsi qu'à l'effet de levier opérationnel généré par la solide croissance du chiffre d'affaires.

Tableau de passage de l'EBITDA ajusté au résultat net

(en millions d'euros)	S1 2026	S1 2025 retraité*	Variation
EBITDA AJUSTÉ	853,8	813,8	+4,9%
En % du chiffre d'affaires	34,7%	34,7%	=
Dotations aux amortissements, nettes de la quote-part des subventions virée au compte de résultat	(483,8)	(459,9)	
En % du chiffre d'affaires	-19,7%	-19,6%	-10 pb
EBIT AJUSTÉ	370,0	353,8	+4,6%
En % du chiffre d'affaires	15,1%	15,1%	=
Frais financiers divers	(1,2)	(1,2)	
Autres produits et charges opérationnels (non courant)	(12,0)	(7,7)	
Charges sur paiements en actions (IFRS 2)	(16,3)	(21,1)	
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	(40,2)	(43,5)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	300,2	280,4	+7,1%
Résultat financier net	(73,9)	(64,9)	
Charge d'impôts sur le résultat	(62,8)	(63,1)	
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	163,6	152,4	+7,3%
RÉSULTAT NET	163,6	152,4	+7,3%

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

Les taux de marge et les variations sont calculés sur la base des valeurs exactes.

EBIT ajusté

Au 1^{er} semestre 2026, l'EBIT ajusté est en hausse de 4,6% par rapport au 1^{er} semestre 2025, à 370,0 millions d'euros.

En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBIT ajusté est stable, à 15,1% au 1^{er} semestre 2026. Le ratio des dotations aux

amortissements en pourcentage du chiffre d'affaires est stable (19,7% au 1^{er} semestre 2026 contre 19,6% au 1^{er} semestre 2025) et reflète une baisse de la part des investissements en linge, compensée par une augmentation des loyers.

Résultat opérationnel

Les principaux éléments entre l'EBIT ajusté et le résultat opérationnel sont :

- les autres produits et charges opérationnels. Au 1^{er} semestre, ils reflètent un effet de base comparable défavorable, en lien avec des coûts de restructuration inférieurs à leur niveau habituel lors du 1^{er} semestre 2025 ;
- les charges sur plans d'actions gratuites qui correspondent au traitement comptable prévu par la norme IFRS 2. Elles sont en baisse à 16,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2026, principalement du fait de l'ajustement des provisions pour charges patronales enregistré au 1^{er} semestre 2025, à la suite de

la hausse du taux de contribution de 20% à 30% votée dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 en France ;

- l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions passées. Il est en baisse de 3,3 millions d'euros au 1^{er} semestre, du fait de la fin de la période d'amortissement des contrats issus de l'acquisition d'Indusal (2016) en Espagne et de la marque de l'acquisition mexicaine réalisée en 2022. Pour rappel, l'essentiel de ces amortissements provient de l'acquisition de Berendsen en 2017.

Résultat financier net

Au 1^{er} semestre 2026, la charge financière nette s'élève à 73,9 millions d'euros, en hausse de 9 millions d'euros, sous l'effet des récents refinancements, traduisant une hausse de la dette

nette moyenne (en lien avec le programme de rachat d'actions) et du coût moyen des intérêts sur le semestre.

Charge d'impôt

Au 1^{er} semestre 2026, la charge d'impôt s'élève à 62,8 millions d'euros, relativement stable par rapport au 1^{er} semestre 2025. Le taux d'impôt effectif moyen est en baisse à 27,7% au 30 juin 2026

(contre 29,3% au 30 juin 2025), principalement liée au fait que la contribution exceptionnelle créée par la loi de finances 2025 en France est non applicable au groupe fiscal Elis en 2026.

Résultat net

Le résultat net ressort en hausse de 7,3% au 1^{er} semestre 2026, à 163,6 millions d'euros contre 152,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025.

Tableau de passage du résultat net au résultat net courant

(en millions d'euros)	H1 2026	H1 2025 retraité*	Variation
RÉSULTAT NET	163,6	152,4	+7,3%
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	40,2	43,5	
Charges sur paiements en actions (IFRS 2)	16,3	21,1	
Charge de désactualisation du complément de prix de l'acquisition réalisée au Mexique	0,0	0,7	
Autres produits et charges opérationnels (non courant)	12,0	7,7	
Effet d'impôt (aux taux normaux)	(16,6)	(17,6)	
Contribution exceptionnelle - Impôt français sur les sociétés	0,0	5,4	
RÉSULTAT NET COURANT	215,5	213,2	+1,1%
Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0	
RÉSULTAT NET COURANT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE (A)	215,5	213,2	+1,1%
Charge d'intérêts relative aux obligations convertibles en actions (nette d'impôt) (B)	6,9	6,2	
RÉSULTAT NET COURANT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE, AJUSTÉ POUR L'EFFET DE LA DILUTION	222,4	219,5	+1,3%
Nombre d'actions, de base (C)	225,5	234,9	
Nombre d'actions, dilué (D)	250,1	259,5	
RÉSULTAT NET COURANT PAR ACTION (EN EUROS) :			
▸ de base, revenant aux actionnaires de la société mère = A/C	0,96	0,91	+5,3%
▸ dilué, revenant aux actionnaires de la société mère = (A+B)/D	0,89	0,85	+5,1%

Voir note 1.4 des comptes consolidés.

Le résultat net courant ressort à 215,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2026, en hausse de 1,1% par rapport au 1^{er} semestre 2025. Le résultat net courant par action est en hausse de 5,1% à 0,89 euro (nombre d'actions sur une base diluée).

État des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	S1 2026	S1 2025 retraité*
EBITDA AJUSTÉ	853,8	813,8
Annulation des (plus) ou moins-values de cessions d'immobilisations et des variations de provisions	(4,3)	1,4
Éléments monétaires non courants figurant en autres produits et charges opérationnels	(12,9)	(9,2)
Charges sur paiements en actions (contributions sociales)	(4,7)	(7,8)
Frais financiers divers (services bancaires comptabilisés dans le résultat opérationnel)	(1,2)	(1,2)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	830,8	796,9
Investissements nets	(479,1)	(431,8)
Variation du besoin en fonds de roulement	(164,0)	(113,0)
Intérêts financiers nets versés	(51,8)	(66,0)
Impôts versés	(74,8)	(67,7)
Paiement des passifs locatifs (y compris intérêts sur passifs locatifs)	(91,1)	(87,3)
FREE CASH-FLOW	(30,1)	31,0

Investissements nets

Au 1^{er} semestre 2026, les investissements nets du Groupe augmentent de 47,3 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025.

En pourcentage du chiffre d'affaires, le ratio s'établit à 19,5 % au 1^{er} semestre 2026 (contre 18,4 % au 1^{er} semestre 2025), en lien avec les projets d'investissements industriels en cours de déploiement sur le semestre. Le ratio est attendu à environ 18% en fin d'année.

Les achats de linge (présentés en acquisitions de la période - avec les achats d'autres articles en location-entretien - à la note 6.4 « Immobilisations corporelles » des comptes semestriels consolidés condensés) représentent 12,9% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2026 (contre 12,6% au 1^{er} semestre 2025).

Variation du besoin en fonds de roulement

Au 1^{er} semestre 2026, la variation du besoin en fonds de roulement est fortement négative à -164,0 millions, avec, d'une part, une augmentation des stocks de linge plat (préparatoire à la saison hôtelière) et de vêtements professionnels (amélioration de la qualité), et, d'autre part, une dégradation du ratio d'encaissement, à 57 jours au 30 juin 2026 contre 54 jours au 30 juin 2025.

Intérêts financiers nets versés

Au 1^{er} semestre 2026, les intérêts financiers nets versés s'élèvent à 51,8 millions d'euros, en baisse de 14,2 millions d'euros par rapport

au 1^{er} semestre 2025. Cette baisse s'explique notamment par le refinancement anticipé, en novembre 2025, de l'obligation de 600 millions d'euros arrivant initialement à échéance en mars 2026 : le dernier paiement de coupon a ainsi été anticipé au même moment, allégeant la charge d'intérêts du 1^{er} semestre 2026.

Paiements de passifs locatifs

Au 1^{er} semestre 2026, les paiements de passifs locatifs augmentent de 3,8 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025. Cette augmentation est en ligne avec le niveau d'activité ; le Groupe bénéficie par ailleurs d'une période de franchise de loyer sur son nouveau siège social, courant jusqu'à décembre 2028.

Free cash flow

Au 1^{er} semestre 2026, le free cash-flow du Groupe s'établit à -30,1 millions d'euros, pénalisé par une variation fortement négative du besoin en fonds de roulement. Cette évolution reflète la saisonnalité structurelle du modèle du Groupe : le 1^{er} semestre absorbe des investissements élevés, notamment la constitution des stocks pour la saison estivale, tandis que les encaissements correspondent à des mois où l'activité est moins soutenue. À l'inverse, le second semestre bénéficie d'encaissements liés aux mois les plus actifs de l'année. Par conséquent, la majeure partie - voire la totalité - du free cash-flow annuel est traditionnellement générée à cette période.

Endettement financier net

(en millions d'euros)	S1 2026	S1 2025 retraité*
FREE CASH-FLOW	(30,1)	31,0
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(26,1)	(58,2)
Dettes financières brutes provenant des sociétés acquises	(8,2)	(2,7)
Autres flux liés aux opérations de financement	(1,7)	(11,2)
Dividendes et distributions mis en paiement au cours de l'exercice	(105,6)	(105,1)
Augmentation de capital, actions propres	(466,5)	(83,9)
Autres	(10,0)	61,8
VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(648,3)	(168,4)

	30/06/2026	31/12/2025 retraité ^(a)
Endettement financier net	3 670,3	3 020,2 ^(b)

(a) Voir note 1.6 des comptes consolidés

(b) La trésorerie d'ouverture au 1^{er} janvier 2026 reflète un ajustement non rétrospectif de (1,8) million d'euros à la suite aux nouvelles règles IFRS 9/7 relatives aux dates de règlement des paiements électroniques.

L'endettement financier net du Groupe au 30 juin 2026 (hors passifs locatifs IFRS 16) est de 3 670,3 millions d'euros, contre 3 020,2 millions d'euros au 31 décembre 2025 et 3 206,5 millions

d'euros au 30 juin 2025. Le levier d'endettement financier s'élève à 2,09x au 30 juin 2026, contre 1,75x au 31 décembre 2025 et 1,92x au 30 juin 2025.

Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 mai 2026 a approuvé la distribution de 0,48 euro par action en numéraire, au titre de l'exercice 2025 composé de 0,26 euro par action correspondant à une distribution de réserves ou de primes

d'émission, et de 0,22 euro par action correspondant à un dividende (soumis à la retenue à la source). Cette distribution a été effectuée le 28 mai 2026 pour un montant total de 105,6 millions d'euros.

Définitions financières

Les indicateurs ci-dessous ne sont pas définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres sociétés.

- La croissance organique du chiffre d'affaires (produits de l'activité ordinaire) du Groupe est calculée en excluant :
 - les effets des changements de périmètre de consolidation des « acquisitions importantes » et des « cessions importantes ». Les « acquisitions importantes » et les « cessions importantes » sont des acquisitions et des cessions d'entreprises générant, au moment de l'acquisition (ou de la cession), un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5,0 millions d'euros en France et 3,0 millions d'euros dans les autres pays (listées à la note 2.2 « Acquisitions réalisées au 1^{er} semestre 2026 » des comptes semestriels consolidés condensés) ;
 - ainsi que l'effet de la variation des taux de change.
- L'EBITDA ajusté est défini comme l'EBIT ajusté, avant dotations aux amortissements, nettes de la quote-part des subventions virées au compte de résultat.
- La marge d'EBITDA ajusté est définie comme l'EBITDA ajusté divisé par le chiffre d'affaires.
- L'EBIT ajusté est défini comme le bénéfice net (ou la perte nette) avant résultat financier, charge d'impôt, quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, amortissement des relations clientèle, perte de valeur sur le goodwill, autres produits et charges opérationnels, frais financiers divers (services bancaires comptabilisés dans le résultat opérationnel) et charges IFRS 2 (paiements fondés sur des actions).

- La marge d'EBIT ajusté est définie comme l'EBIT ajusté divisé par le chiffre d'affaires.
- Le résultat net courant correspond au résultat net en excluant les éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante du Groupe.
- Le *free cash flow* est défini comme l'EBITDA ajusté moins ses éléments non-cash et diminué de la variation de besoin en fonds de roulement, des achats de linge, des investissements industriels (nets des cessions), de l'impôt payé, des intérêts financiers payés et des paiements des passifs locatifs.
- Le levier d'endettement financier correspond au covenant financier tel que défini dans le contrat de financement bancaire signé en 2021 : $\text{leverage ratio} = \frac{\text{endettement financier net (hors passifs locatifs IFRS 16)}}{\text{EBITDA ajusté pro forma des acquisitions finalisées au cours des 12 derniers mois et après synergies}}$.

1.4 Confirmation des objectifs 2026

La croissance organique du chiffre d'affaires annuel est attendue légèrement inférieure à celle de 2025.

Les marges d'EBITDA ajusté et d'EBIT ajusté sont attendues en légère amélioration par rapport à 2025.

Le résultat net courant par action dilué est attendu en croissance « high-single digit » par rapport à 2025.

Le *free cash flow* est attendu en croissance « mid-single digit » par rapport à 2025.

Le levier d'endettement financier est attendu en baisse d'environ 0,1x au 31 décembre 2026.

1.5 Facteurs de risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au 2nd semestre 2026 sont ceux détaillés au chapitre 2 du document d'enregistrement universel 2025 à la section 2.3.1 « Facteurs de risques ». Sous réserve de ce qui figure ci-après et de la mise à jour des litiges figurant à la note 7.2 des comptes semestriels consolidés condensés figurant à la section 2 du présent rapport, ces facteurs de risque demeurent applicables à la date du présent rapport.

Le groupe Elis est présent aujourd'hui dans 31 pays. Il peut être exposé à des conflits militaires ou à des changements de gouvernement pouvant avoir un impact sur le résultat. À date, les indicateurs sont dans la bonne direction et le Groupe continue de déployer sa politique de gain de productivité dans divers secteurs.

Le groupe porte également une attention particulière à la gestion du risque de crédit clients, notamment dans certains pays où les conditions économiques, juridiques, réglementaires ou institutionnelles peuvent rendre les délais de paiement et les procédures de recouvrement plus variables.

Dans certains marchés, tels que le Mexique, le groupe Elis adapte son niveau de vigilance et renforce ses mesures de suivi et de contrôle. Cette approche proactive contribue à limiter l'exposition aux retards de paiement, aux pertes sur créances, ainsi qu'aux risques de réputation ou de conformité.

D'autre part, la hausse des températures et les événements conséquences du changement climatique dans certaines géographies peuvent impacter l'activité de certaines usines, (restrictions de consommation d'eau, inondations). Le Groupe continue de déployer sa stratégie afin de réduire sa consommation en énergies (eau, gaz, électricité) par des gains en productivité et la mise en place de machines industrielles performantes.

Enfin, le Groupe s'assure de mettre en place des dispositifs adaptés au sein des usines dans le but de garantir un environnement de travail adéquat pour l'ensemble des salariés.

1.6 Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 5.3 « Rémunération des dirigeants » des comptes semestriels consolidés condensés figurant à la section 2 du présent rapport.

1.7 Évolution de la gouvernance

Le 21 mai 2026 s'est tenue l'assemblée générale annuelle d'Elis au cours de laquelle les actionnaires ont approuvé :

- › le renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance d'Antoine Burel pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029.

Au 30 juin 2026, la composition du conseil de surveillance d'Elis est de 12 membres, dont huit membres indépendants (sur la base de la revue d'indépendance réalisée par le Conseil de surveillance en mars 2026), cinq femmes et deux représentants des salariés, et d'un censeur.

Lors de sa réunion du 3 juin 2026, le conseil de surveillance, sur recommandation du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, a décidé, à effet du 5 septembre 2026 :

- › de renouveler pour une durée de quatre ans, le mandat de Président du directoire de Xavier Martiré ;
- › de renouveler pour une durée de quatre ans le mandat de membre du directoire de Louis Guyot ;
- › Matthieu Lecharny n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat à l'issue du terme de son mandat actuel intervenant le 5 septembre 2026, de nommer pour une durée de quatre ans, en qualité de membre du directoire, Yann Michel, directeur général adjoint en charge des opérations.

Dans le cadre de ses recommandations, le comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance a estimé qu'il était dans l'intérêt des actionnaires que la stratégie du Groupe définie et mise en place au cours de ces dernières années se poursuive dans les années à venir. En ce sens, le comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance a estimé, d'une part, que les membres historiques du directoire ont prouvé leur capacité à mettre en œuvre cette stratégie, au vu notamment des résultats enregistrés par la Société au cours des derniers exercices, et, d'autre part, que Yann Michel, par sa grande connaissance du Groupe et de ses activités, et par son rôle actif au sein du comité exécutif de la Société au cours de ces dernières années, disposait également des capacités nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de la Société.

À la suite des changements intervenus au sein du directoire et du souhait de Matthieu Lecharny de se retirer progressivement de ses fonctions au sein du Groupe à la fin de l'année 2026 (Matthieu Lecharny restant néanmoins pleinement engagé dans l'exécution de ses fonctions jusqu'à cette date, et notamment de l'exécution de son mandat de membre du directoire jusqu'à son terme), la composition du comité exécutif a fait l'objet de certaines évolutions à effet du 1^{er} juillet 2026, avec la nomination de trois nouveaux membres du comité exécutif en qualité de directeurs généraux adjoints en charge des opérations ainsi que le départ

d'Andreas Schneider de ses fonctions de Directeur général adjoint en charge des opérations.

Par suite, le comité exécutif se trouve composé de 12 membres :

- › Xavier Martiré, Président du directoire ;
- › Louis Guyot, membre du directoire et Directeur administratif et financier ;
- › Yann Michel, Directeur des opérations Groupe (et membre du directoire à compter du 5 septembre 2026) ;
- › Alain Bonin, Directeur des opérations France ;
- › Otavio Carvalho, Directeur des opérations Amérique latine et Europe du Sud. Otavio Carvalho, 53 ans, a rejoint le Groupe en 2015 en qualité de Directeur pays au Brésil, fonctions qu'il a occupées jusqu'en juin 2026. Auparavant, Otavio Carvalho avait exercé différentes fonctions managériales dans des groupes industriels actifs dans les secteurs, tels que les packagings, les matériaux de construction, etc. Il est diplômé en ingénierie aéronautique de l'Instituto Tecnológico de Aeronáutica au Brésil et détient un Master en finance de la London Business School ;
- › Charlotta Ericsson, Directrice des opérations Europe du Nord et Asie ;
- › Bruno Komly, Directeur des opérations Royaume-Uni, Irlande, Europe de l'Est et Pays baltes. Bruno Komly, 40 ans, a rejoint le Groupe en juin 2022 en tant que Directeur du contrôle de gestion et de la planification financière. Il a commencé sa carrière à la Direction générale du Trésor au sein du ministère de l'Économie puis occupé diverses fonctions à responsabilité financières au sein du groupe Casino. Il est ingénieur des mines et diplômé de l'École Polytechnique ;
- › François-David Tourneur, Directeur des opérations Allemagne, Autriche et Suisse. François-David Tourneur, 47 ans a débuté dans le Groupe en 2014 en tant que Directeur de centre en France. Il a ensuite rejoint l'Allemagne en 2017 où il a occupé les fonctions de Directeur régional et de Directeur des opérations. Avant cela, François-David Tourneur a occupé pendant 12 ans différentes fonctions opérationnelles au sein du groupe Michelin. Il est diplômé de l'École Centrale de Nantes et de l'École Supérieure de Commerce et de Management ;
- › Élise Bert-Leduc, Directrice marketing et innovation ;
- › Michel Delbecq, Directeur de la transformation et des systèmes d'information ;
- › Frédéric Deletombe, Directeur industriel, achats et supply chain ;
- › Didier Lachaud, Directeur des ressources humaines.

1.8 Informations concernant le capital social

1.8.1 Répartition du capital social et actionnariat

Sur la base des déclarations légales établissant une participation supérieure à 5% du capital ou des droits de vote, et des déclarations des personnes liées au Groupe, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante au 30 juin 2026 :

Actionnaires	30/06/2026					
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables	% du capital	% des droits de vote théoriques	% des droits de vote exerçables
Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas « BWSA » (Kaon E et Kaon V) ^{(a)(b)}	42 683 101	54 168 148	54 168 148	18,36%	21,70%	23,27%
Flottant, dont :	190 165 487	195 485 232	178 571 018	81,67%	78,30%	76,73%
› Canada Pension Plan Investment Board ^(b)	21 081 596	21 081 596	21 082 110	9,05%	8,44%	9,06%
› Invesco Ltd ^(b)	12 993 742	12 993 742	12 993 742	5,58%	5,20%	5,58%
› Dirigeants et salariés ^(c)	7 608 850	10 201 582	10 201 582	3,27%	4,09%	4,38%
Actions auto-détenues ^(d)	16 914 214	16 914 214	0	7,26%	6,78%	0%
TOTAL	232 848 588	249 653 380	232 739 166	100%	100%	100%

(a) En ce compris les actions détenues par le(s) représentant(s) de l'actionnaire au conseil de surveillance.

(b) Sur la base des déclarations de franchissement de seuil (voir paragraphe 1.8.2 du présent rapport ci-après).

(c) Dont 3 261 000 détenues par les salariés (y compris membres du directoire salariés) via le FCPE « Elis Shareholding », 438 748 détenues directement par des salariés de filiales étrangères dans le cadre des offres « Elis for All » et 3 341 730 détenues par les salariés au titre des règlements de plans d'actions de performance mis en œuvre par la Société pour lesquels la période d'acquisition est close (soit une participation des salariés (y compris membres du directoire salariés) de 3,03% du capital social au 30 juin 2026 en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce).

(d) Actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions. Ces actions sont dépourvues de droit de vote.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient au 30 juin 2026 directement ou indirectement, 5% ou plus du capital social et des droits de vote de la Société.

La dernière répartition connue du capital de la Société est tenue à jour à l'adresse fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs sur le site Internet du Groupe.

1.8.2 Franchissements de seuils de participation

Au 1^{er} semestre 2026 :

- › BWSA a déclaré à l'AMF :
 - le 23 février 2026, avoir franchi à la hausse le seuil de 20% des droits de vote de la Société (référence n° 226C0217),
 - le 17 mars 2026, avoir franchi à la baisse le seuil de 20% des droits de vote de la Société (référence n° 226C0339),
 - le 18 juin 2026, avoir franchi à la hausse le seuil de 20% des droits de vote de la Société (référence n° 226C0862) ;
- › CPPIB a déclaré à l'AMF :
 - le 12 février 2026, avoir franchi à la baisse le seuil de 10% du capital de la Société (référence n° 226C0180),
 - le 17 février 2026, avoir franchi à la baisse le seuil de 10% des droits de vote de la Société (référence n° 226C0202) ;
- › Wellington Management Group LLP a déclaré à l'AMF :
 - le 22 janvier 2026, avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital de la Société (référence n° 226C0090),
 - le 13 février 2026, avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital de la Société (référence n° 226C0192),
 - le 9 mars 2026, avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital de la Société (référence n° 226C0279) ;
- › Invesco Ltd a déclaré à l'AMF le 17 mars 2026 avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital de la Société (référence n° 226C0340).

Postérieurement au 30 juin 2026 :

- › Invesco Ltd a déclaré à l'AMF le 16 juillet 2026 avoir franchi à la hausse le seuil de 10% du capital de la Société (référence n° 226C1075), puis le 17 juillet avoir franchi à la hausse le seuil de 10% des droits de vote de la Société (référence n° 226C1095) ;
- › CPPIB a déclaré à l'AMF le 21 juillet 2026, avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la Société (référence n° 226C1111).

Aucun autre franchissement de seuil de 5% du capital n'a été déclaré à l'AMF.

1.8.3 Actions nouvelles potentielles

Au 30 juin 2026, les titres donnant accès au capital de la Société sont :

- les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises par la Société le 22 septembre 2022, dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs qualifiés uniquement conformément à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier, pour un montant total en principal de 380,0 millions d'euros, arrivant à échéance le 22 septembre 2029 (les « OCÉANES 2029 »). Les porteurs d'obligations pourront bénéficier d'un droit de remboursement au montant principal plus les intérêts cumulés à la date du 22 septembre 2027.

À la suite de la distribution du dividende au titre de l'exercice 2025, le ratio de conversion/d'échange des OCÉANES 2029 a été ajusté, à compter du 28 mai 2026, à 6 256,8564 actions Elis pour une OCÉANE 2029. Les 3 800 OCÉANES 2029 émises par

la Société représentent donc 23 776 054 actions Elis sous-jacentes. Ainsi, le nouveau « cours de conversion » des OCÉANES 2029 s'établit à 15,98 euros, soit une valeur inférieure au cours de bourse au 30 juin 2026.

L'effet potentiellement dilutif des OCÉANES 2029 est ainsi d'environ 10,2% du capital social de la Société au 30 juin 2026 ;

- les actions de performance attribuées par la Société (voir note 5.2 des comptes semestriels consolidés condensés figurant à la section 2 du présent rapport), soit 2 475 477 droits susceptibles de donner lieu à l'émission de 2 965 754 actions nouvelles (étant précisé que la Société peut toutefois décider de procéder en lieu et place à la livraison d'actions existantes issues de son programme de rachat d'actions) ;

L'effet potentiellement dilutif de l'ensemble de ces instruments est ainsi d'environ 11,5% du capital social au 30 juin 2026.

1.9 Événements postérieurs à la date d'arrêt des comptes semestriels

Il n'y a pas d'événements significatifs, postérieurs à la date d'arrêt des comptes semestriels, qui nécessiteraient de communiquer une information complémentaire dans le présent rapport financier semestriel.

02

Comptes semestriels consolidés condensés pour les six premiers mois de l'année 2026

(Non audités)

2.1 État du résultat net consolidé intermédiaire

(en millions d'euros)	Notes	2026	2025 retraité*
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE	3.1 / 3.3	2 457,1	2 343,1
Coût du linge, des appareils et des autres consommables		(374,8)	(363,2)
Coûts de traitement		(904,5)	(864,8)
Coûts de distribution		(376,3)	(351,8)
Frais de vente, généraux et administratifs		(446,2)	(431,1)
Pertes de valeur nettes sur créances clients et autres créances		(2,7)	(0,6)
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	4.1	(40,2)	(43,5)
Autres produits et charges opérationnels	4.2	(12,0)	(7,7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3.2	300,2	280,4
Résultat financier net	8.1	(73,9)	(64,9)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT		226,4	215,5
Charge d'impôts sur le résultat	9	(62,8)	(63,1)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		163,6	152,4
Résultat net des activités abandonnées		0,0	0,0
RÉSULTAT NET		163,6	152,4
Attribuable aux :			
› actionnaires de la société mère		163,6	152,4
› participations ne donnant pas le contrôle		0,0	(0,0)
Résultat par action (en euros) :			
› de base, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,73 €	0,65 €
› dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,68 €	0,61 €
Résultat par action des activités poursuivies (en euros) :			
› de base, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,73 €	0,65 €
› dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	10.3	0,68 €	0,61 €

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

2.2 État du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions d'euros)	Notes	2026	2025 retraité*
RÉSULTAT NET		163,6	152,4
Profits/(pertes) sur couvertures de flux de trésorerie, avant impôt		2,9	(10,5)
Reclassement de la réserve de couverture de flux de trésorerie en compte de résultat		0,0	0,0
Variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, avant impôt		2,9	(10,5)
Effets d'impôt		(0,7)	2,8
Variation nette du coût de la couverture, avant impôt		(5,6)	11,6
Effets d'impôt		1,5	(3,0)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères - écarts de change nets		58,4	(4,1)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUVANT ÊTRE RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET		56,4	(3,2)
Gains/(pertes) actuariels sur plans à prestations définies, avant impôts		3,4	5,7
Effets d'impôt		(0,9)	(1,4)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NE POUVANT ÊTRE RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT NET		2,5	4,3
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		58,9	1,1
RÉSULTAT GLOBAL		222,5	153,5
Attribuable aux :			
› actionnaires de la société mère		222,5	153,5
› participations ne donnant pas le contrôle		0,0	(0,0)

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

2.3 État de la situation financière consolidé intermédiaire

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2026	31/12/2025 retraité*
Goodwill	6.1	4 066,0	4 023,0
Immobilisations incorporelles	6.2	557,4	589,7
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	6.3	660,4	667,3
Immobilisations corporelles	6.4	2 617,0	2 520,5
Autres participations		0,2	0,2
Autres actifs non courants		70,8	68,8
Actifs d'impôt différé		46,3	41,6
Actifs liés aux avantages du personnel		16,7	13,5
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 034,8	7 924,6
Stocks		227,4	205,9
Actifs sur contrats		67,6	53,5
Clients et autres débiteurs		1 060,4	944,7
Actifs d'impôt exigible		40,3	25,2
Autres actifs		34,0	26,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.3	446,6	398,1
Actifs détenus en vue de la vente		0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		1 876,3	1 653,4
TOTAL ACTIF		9 911,1	9 578,0

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2026	31/12/2025 retraité*
Capital émis	10.1	232,8	232,8
Primes liées au capital		2 340,6	2 395,1
Réserve sur actions propres		(449,3)	(12,7)
Autres réserves		(333,8)	(390,2)
Résultats accumulés non distribués		1 683,7	1 587,0
Capitaux propres - part du Groupe		3 474,0	3 812,1
Participation ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
CAPITAUX PROPRES		3 474,0	3 812,1
Provisions	7.1	100,0	101,2
Passifs liés aux avantages du personnel		92,7	93,2
Emprunts et dettes financières	8.2/8.4	2 935,3	2 617,7
Passifs d'impôt différé		289,2	288,6
Passifs locatifs	6.3	556,1	565,2
Autres passifs non courants		38,4	44,9
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		4 011,7	3 710,8
Provisions - part à moins d'un an	7.1	5,1	9,4
Dettes d'impôt exigible		33,7	28,8
Fournisseurs et autres créditeurs		428,8	457,2
Passifs sur contrats		89,9	89,2
Passifs locatifs - part à moins d'un an	6.3	143,8	140,3
Autres passifs		542,5	529,6
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	8.2/8.4	1 181,7	800,6
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente		0,0	0,0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		2 425,4	2 055,1
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9 911,1	9 578,0

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

2.4 État des flux de trésorerie consolidés intermédiaires

(en millions d'euros)	Notes	2026	2025 retraité*
RÉSULTAT NET		163,6	152,4
Charge d'impôts sur le résultat	9	62,8	63,1
Résultat financier net	8.1	73,9	64,9
Palements en actions		11,6	13,3
Dotations nettes aux amortissements et provisions	4.1	517,2	501,7
Quote-part des subventions virée au compte de résultat	4.1	(0,1)	(0,5)
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1,5	1,7
Ajustements de compléments de prix et autres éléments sans impact sur la trésorerie		0,3	0,3
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT		830,8	796,9
Variation des stocks		(18,8)	(9,8)
Variation des clients, autres débiteurs et actifs sur contrats		(120,6)	(95,5)
Variation des autres actifs		(5,4)	(3,2)
Variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs		(27,6)	(50,5)
Variation des passifs sur contrats et autres passifs		11,2	49,6
Variation des autres postes		(1,7)	(1,0)
Avantages du personnel		(1,1)	(2,7)
Impôts versés		(74,8)	(67,7)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		591,9	616,1
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(14,8)	(11,4)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles		0,0	0,0
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(474,2)	(422,4)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		9,7	2,4
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	2.2	(26,1)	(58,2)
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		(0,0)	0,0
Variation des prêts et avances consentis		0,4	0,4
Dividendes reçus		0,0	0,0
Subventions d'investissement		0,1	(0,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(504,9)	(489,6)
Augmentation de capital		(0,0)	0,0
Actions propres		(466,5)	(83,9)
Dividendes et distributions mis en paiement au cours de l'exercice		(105,6)	(105,1)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8.2	1 730,5	1 091,5
Remboursements d'emprunts	8.2	(1 057,5)	(1 252,9)
Palements de passifs locatifs (y compris intérêts sur passifs locatifs)		(91,1)	(87,3)
Intérêts financiers nets versés		(51,8)	(66,0)
Autres flux liés aux opérations de financement		(1,7)	(11,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(43,7)	(514,9)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		43,4	(388,4)
Trésorerie à l'ouverture		396,3	622,0
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		6,9	0,5
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		446,5	234,1

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

2.5 État des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Note	Capital émis	Primes liées au capital	Réserve sur actions propres	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve de coût de couverture	Réserves de conversion	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Réserve légale	Résultats accumulés non distribués	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025, RETRAITÉ*		232,8	2 395,1	(12,7)	(2,3)	(5,1)	(441,4)	35,3	23,3	1 587,0	3 812,1	0,0	3 812,1
Augmentations de capital en numéraire		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	0,0	(0,0)
Distributions aux actionnaires	10.2	0,0	(54,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(51,1)	(105,6)	0,0	(105,6)
Émission/ remboursement de titres convertibles		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements en actions		0,0	0,0	29,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(18,3)	11,5	0,0	11,5
Mouvements sur actions propres	10.1	0,0	0,0	(466,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(466,5)	0,0	(466,5)
Acquisition de minoritaires sans changement du contrôle		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Acquisitions de filiales - minoritaires		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	0,0	(0,0)
RÉSULTAT NET		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	163,6	163,6	0,0	163,6
Autres éléments du résultat global		0,0	0,0	0,0	2,1	(4,2)	58,4	0,0	0,0	2,5	58,9	0,0	58,9
RÉSULTAT GLOBAL		0,0	0,0	0,0	2,1	(4,2)	58,4	0,0	0,0	166,1	222,5	0,0	222,5
SOLDE AU 30 JUIN 2026		232,8	2 340,6	(449,3)	(0,2)	(9,3)	(382,9)	35,3	23,3	1 683,7	3 474,0	0,0	3 474,0

(en millions d'euros)	Note	Capital émis	Primes liées au capital	Réserve sur actions propres	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve de coût de couverture	Réserves de conversion	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Réserve légale	Résultats accumulés non distribués	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024		236,7	2 485,2	(2,7)	3,3	(17,9)	(468,9)	35,3	23,7	1 303,5	3 598,1	0,0	3 598,1
Augmentations de capital en numéraire		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Distributions aux actionnaires	10.2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(105,1)	(105,1)	0,0	(105,1)
Émission/ remboursement de titres convertibles		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements en actions		0,0	0,0	33,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(20,2)	13,3	0,0	13,3
Mouvements sur actions propres	10.1	0,0	0,0	(83,9)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(83,9)	0,0	(83,9)
Acquisition de minoritaires sans changement du contrôle		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Acquisitions de filiales - minoritaires		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	0,0	(0,0)
RÉSULTAT NET		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	152,4	152,4	(0,0)	152,4
Autres éléments du résultat global		0,0	0,0	0,0	(7,7)	8,6	(4,1)	0,0	0,0	4,3	1,1	0,0	1,1
RÉSULTAT GLOBAL		0,0	0,0	0,0	(7,7)	8,6	(4,1)	0,0	0,0	156,7	153,5	(0,0)	153,5
SOLDE AU 30 JUIN 2025 RETRAITÉ*		236,7	2 485,2	(53,1)	(4,4)	(9,3)	(473,0)	35,3	23,7	1 334,9	3 575,9	0,0	3 575,9

(*) Voir note 1.6 des comptes consolidés.

2.6 Notes explicatives

Le groupe Elis (« le Groupe ») est un prestataire international présent dans 31 pays, qui fournit des solutions de location-entretien d'articles textiles, d'hygiène et de bien-être. Le Groupe livre des centaines de milliers de clients de toutes tailles dans les secteurs de l'Hôtellerie-Restaurant, de la Santé, de l'Industrie, du Commerce et des Services.

La société Elis (« la Société ») est une société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance, cotée sur le marché Euronext à Paris, dont le siège social est situé Tour Kupka A au 18, rue Hoche - 92800 Puteaux - France.

Les présents comptes semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le directoire le 29 juillet 2026 et ont fait l'objet d'un examen par le comité d'audit et par le conseil de surveillance d'Elis, le même jour.

Ils ont par ailleurs fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

NOTE 1 Méthodes et principes comptables

1.1 Base de préparation

Les comptes semestriels consolidés condensés du groupe Elis comprennent les comptes de la société Elis et de ses filiales, qu'elle contrôle.

Ces comptes sont établis selon le principe de continuité d'exploitation, et selon la convention du coût historique à l'exception principalement :

- des instruments financiers dérivés et des actifs compensatoires, passifs éventuels et passifs financiers représentatifs d'un ajustement de prix, reconnus dans un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur ;

- des passifs (actifs) liés aux avantages du personnel, qui sont évalués à la juste valeur des actifs des plans à laquelle est retranchée la valeur actuelle des obligations à prestations définies, tels que limités par la norme IAS 19 ;

- des actifs détenus en vue de la vente, qui sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire.

1.2 Référentiel appliqué

Les comptes semestriels consolidés condensés d'Elis pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union Européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas l'intégralité de

l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés annuels établis au 31 décembre 2025 et avec les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2025.

1.3 Impact des nouveaux textes

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 à l'exception des normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2026

Le Groupe n'a pas identifié d'impact des nouveaux amendements de normes, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2026 à l'exception des modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers. Du fait des dispositions transitoires du texte, le Groupe n'est pas tenu de retravailler les chiffres des périodes antérieures.

Le Groupe n'a pas retenu l'option comptable de décomptabilisation du passif (lorsque celui-ci est réglé via un système de paiement électronique) à la date d'émission, plutôt qu'à la date de règlement. Après analyse dans les différents pays

du Groupe, une réduction du poste « trésorerie et équivalent de trésorerie » d'un montant de (1,8) million d'euros a été constatée au 1^{er} janvier 2026 en contrepartie des postes clients ou fournisseurs. Conformément aux modalités de première application prévues par le texte, l'impact du changement n'est pas rétrospectif : ce dernier figure seulement dans l'état des flux de trésorerie 2026. La trésorerie à l'ouverture au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 396,3 millions d'euros contre 398,1 millions d'euros à la clôture du 31 décembre 2025.

Mise en œuvre de la norme IFRS 18 au 1^{er} janvier 2027

Au cours du semestre, le Groupe a poursuivi ses travaux relatifs à la première application au 1^{er} janvier 2027 de la norme IFRS 18 et a suivi la publication des décisions de l'IFRS IC, en particulier celles clarifiant le classement des écarts de change sur prêts intra-groupe et des gains et pertes sur un dérivé gérant un risque de change.

1.4 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes semestriels consolidés condensés requiert du management, de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ces futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Principes comptables

Pour la préparation des présents comptes semestriels consolidés condensés, les jugements exercés par le management dans l'application des principes comptables du Groupe et les principales estimations sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2025, à l'exception :

- de l'estimation réalisée pour la comptabilisation de la charge intermédiaire d'impôt, tel que décrit à la note 9 « Impôts sur les résultats » ;

- de la CVAE et de la participation des salariés, prises en compte dans les résultats des entités françaises du Groupe, qui sont provisionnées à 50% de la charge annuelle estimée ;
- des engagements de retraite qui n'ont pas fait l'objet de nouvelles évaluations actuarielles dans le cadre des comptes semestriels consolidés condensés. La charge de retraite pour la période représente 50% de la charge estimée pour 2026 sur la base des données retenues au 31 décembre 2025, extrapolée des variations significatives des hypothèses (variation des taux d'actualisation et d'inflation).

1.5 Produits perçus de façon saisonnière

Les produits des activités ordinaires, le résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels et tous les indicateurs opérationnels sont peu sujets aux fluctuations saisonnières, à l'exception de l'activité touristique et des congés d'été qui impactent l'activité de certains centres. De plus, l'impact de la saisonnalité varie selon les pays dans lesquels le Groupe réalise ses opérations.

Par conséquent, les résultats semestriels pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026 ne reflètent pas forcément ce que seront les résultats pour la totalité de l'année 2026.

1.6 Retraitements des informations financières des exercices antérieurs

Les tableaux suivants présentent les ajustements liés aux regroupements d'entreprises antérieurs par rapport au compte de résultat au 30 juin 2025 inclus dans les comptes semestriels consolidés condensés et aux états financiers au 31 décembre 2025 antérieurement publiés.

IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »

La norme IFRS 3 impose de retraiter rétrospectivement les périodes antérieurement publiées dans les cas de regroupements d'entreprises (comptabilisation du montant définitif de la juste valeur des actifs acquis ainsi que des passifs et passifs éventuels assumés lorsque cette juste valeur avait été déterminée de manière provisoire à la clôture précédente).

Les principaux ajustements par rapport aux comptes consolidés antérieurement publiés concernent :

- le bilan du 31 décembre 2025 : comme mentionné à la note 2.4 « Évolutions du périmètre de consolidation » des comptes consolidés 2025, compte tenu des récentes acquisitions, la comptabilisation initiale des regroupements d'entreprises acquises au cours des 12 derniers mois était inachevée et les montants de juste valeur n'étaient déterminés qu'à titre

provisoire. Les retraitements sont principalement liés à l'affectation du *goodwill* de Neutral, acquisition réalisée en juin 2025 : reconnaissance des relations clientèle, selon la méthode des surprofits et réévaluation de l'actif immobilier avec interventions d'experts ;

- le compte de résultat du 1^{er} semestre 2025 : de même, la comptabilisation initiale de plusieurs regroupements d'entreprises était inachevée en juillet 2025 au moment de l'arrêté des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2025. En particulier, les valorisations des relations clientèle de Carsan et Neutral n'ont été finalisées que respectivement au 2nd semestre 2025 et au premier semestre 2026.

État du résultat net consolidé intermédiaire

(en millions d'euros)	2025 publié	IFRS 3	2025 retraité
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE	2 343,1	0,0	2 343,1
Coût du linge, des appareils et des autres consommables	(363,2)	0,0	(363,2)
Coûts de traitement	(864,8)	0,0	(864,8)
Coûts de distribution	(351,8)	0,0	(351,8)
Frais de vente, généraux et administratifs	(431,1)	0,0	(431,1)
Pertes de valeur nettes sur créances clients et autres créances	(0,6)	0,0	(0,6)
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	(43,4)	(0,1)	(43,5)
Autres produits et charges opérationnels	(7,7)	0,0	(7,7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	280,5	(0,1)	280,4
Résultat financier net	(64,9)	0,0	(64,9)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	215,6	(0,1)	215,5
Charge d'impôts sur le résultat	(63,1)	0,0	(63,1)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	152,5	(0,1)	152,4
Résultat net des activités abandonnées	0,0	0,0	0,0
RÉSULTAT NET	152,5	(0,1)	152,4
Attribuable aux :			
› actionnaires de la société mère	152,5	(0,1)	152,4
› participations ne donnant pas le contrôle	(0,0)	0,0	(0,0)
Résultat par action (en euros) :			
› de base, revenant aux actionnaires de la société mère	€1,43		€0,65
› dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	€1,35		€0,61
Résultat par action des activités poursuivies (en euros) :			
› de base, revenant aux actionnaires de la société mère	€1,43		€0,65
› dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	€1,35		€0,61

État du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions d'euros)	2025 publié	IFRS 3	2025 retraité
RÉSULTAT NET	152,5	(0,1)	152,4
Profits/(pertes) sur couvertures de flux de trésorerie, avant impôt	(10,5)	0,0	(10,5)
Reclassement de la réserve de couverture de flux de trésorerie en compte de résultat	0,0	0,0	0,0
Variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, avant impôt	(10,5)	0,0	(10,5)
Effets d'impôt	2,8	0,0	2,8
Variation nette du coût de la couverture, avant impôt	11,6	0,0	11,6
Effets d'impôt	(3,0)	0,0	(3,0)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères - écarts de change nets	(4,1)	0,0	(4,1)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(3,2)	0,0	(3,2)
Gains/(pertes) actuariels sur plans à prestations définies, avant impôts	5,7	0,0	5,7
Effets d'impôt	(1,4)	0,0	(1,4)
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	4,3	0,0	4,3
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	1,1	0,0	1,1
RÉSULTAT GLOBAL	153,6	(0,1)	153,5
Attribuable aux :			
› actionnaires de la société mère	153,6	(0,1)	153,5
› participations ne donnant pas le contrôle	(0,0)	0,0	(0,0)

État de la situation financière consolidée

(en millions d'euros)	31/12/2025 publié	IFRS 3 affectation à la date d'acquisition	IFRS 3 variation entre la date d'acquisition et la clôture	IFRS 3 écarts de change	31/12/2025 retraité
<i>Goodwill</i>	4 039,6	(16,7)	0,0	0,1	4 023,0
Immobilisations incorporelles	573,6	17,1	(1,0)	(0,1)	589,7
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	665,8	1,5	0,0	(0,0)	667,3
Immobilisations corporelles	2 515,7	4,8	(0,0)	(0,0)	2 520,5
Autres participations	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Autres actifs non courants	68,9	(0,0)	0,0	0,0	68,8
Actifs d'impôt différé	41,6	0,0	0,0	0,0	41,6
Actifs liés aux avantages du personnel	13,5	0,0	0,0	0,0	13,5
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	7 918,9	6,7	(1,0)	(0,0)	7 924,6
Stocks	205,9	0,0	0,0	0,0	205,9
Actifs sur contrats	53,5	0,0	0,0	0,0	53,5
Clients et autres débiteurs	945,3	(0,6)	0,0	0,0	944,7
Actifs d'impôt exigible	25,3	(0,0)	0,0	0,0	25,2
Autres actifs	26,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)	26,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	398,1	0,0	0,0	0,0	398,1
Actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	1 654,0	(0,6)	(0,0)	0,0	1 653,4
TOTAL ACTIF	9 572,9	6,2	(1,0)	(0,0)	9 578,0

(en millions d'euros)	31/12/2025 publié	IFRS 3 affectation à la date d'acquisition	IFRS 3 variation entre la date d'acquisition et la clôture	IFRS 3 écarts de change	31/12/2025 retraité
Capital émis	232,8	0,0	0,0	0,0	232,8
Primes liées au capital	2 395,1	0,0	0,0	0,0	2 395,1
Réserve sur actions propres	(12,7)	0,0	0,0	0,0	(12,7)
Autres réserves	(390,2)	0,0	0,0	(0,0)	(390,2)
Résultats accumulés non distribués	1 587,4	0,0	(0,5)	0,0	1 587,0
Capitaux propres - part du Groupe	3 812,5	0,0	(0,5)	(0,0)	3 812,1
Participation ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAPITAUX PROPRES	3 812,5	0,0	(0,5)	(0,0)	3 812,1
Provisions	101,9	(0,2)	(0,6)	0,0	101,2
Passifs liés aux avantages du personnel	93,2	0,0	0,0	0,0	93,2
Emprunts et dettes financières	2 617,8	(0,0)	0,0	0,0	2 617,7
Passifs d'impôt différé	287,0	1,6	(0,0)	0,0	288,6
Passifs locatifs	563,2	2,0	0,0	(0,0)	565,2
Autres passifs non courants	44,9	(0,0)	0,0	0,0	44,9
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	3 708,1	3,3	(0,6)	(0,0)	3 710,8
Provisions - part à moins d'un an	9,4	0,0	0,0	0,0	9,4
Dettes d'impôt exigible	26,8	2,1	0,0	0,0	28,8
Fournisseurs et autres créditeurs	457,0	0,2	0,0	0,0	457,2
Passifs sur contrats	89,2	0,0	0,0	0,0	89,2
Passifs locatifs - part à moins d'un an	140,0	0,4	0,0	(0,0)	140,3
Autres passifs	529,4	0,2	0,0	(0,0)	529,6
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	800,5	0,0	0,0	0,0	800,6
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	2 052,3	2,8	0,0	(0,0)	2 055,1
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	9 572,9	6,2	(1,0)	(0,0)	9 578,0

État des flux de trésorerie consolidés intermédiaires

(en millions d'euros)	2025 publié	IFRS 3	2025 retraité
RÉSULTAT NET	152,5	(0,1)	152,4
Charge d'impôts sur le résultat	63,1	(0,0)	63,1
Résultat financier net	64,9	0,0	64,9
Paievements en actions	13,3	0,0	13,3
Dotations nettes aux amortissements et provisions	501,6	0,1	501,7
Quote-part des subventions virée au compte de résultat	(0,5)	0,0	(0,5)
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,7	0,0	1,7
Ajustements de compléments de prix et autres éléments sans impact sur la trésorerie	0,3	0,0	0,3
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	796,9	0,0	796,9
Variation des stocks	(9,8)	0,0	(9,8)
Variation des clients, autres débiteurs et actifs sur contrats	(95,5)	0,0	(95,5)
Variation des autres actifs	(3,2)	0,0	(3,2)
Variation des comptes fournisseurs et autres créditeurs	(50,5)	0,0	(50,5)
Variation des passifs sur contrats et autres passifs	49,6	0,0	49,6
Variation des autres postes	(1,0)	0,0	(1,0)
Avantages du personnel	(2,7)	0,0	(2,7)
Impôts versés	(67,7)	0,0	(67,7)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	616,1	0,0	616,1
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(11,4)	0,0	(11,4)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(422,4)	0,0	(422,4)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	2,4	0,0	2,4
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(58,3)	0,0	(58,2)
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	0,0	0,0	0,0
Variation des prêts et avances consentis	0,4	0,0	0,4
Dividendes reçus	0,0	0,0	0,0
Subventions d'investissement	(0,4)	0,0	(0,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(489,6)	0,0	(489,6)
Augmentation de capital	0,0	0,0	0,0
Actions propres	(83,9)	0,0	(83,9)
Dividendes et distributions mis en paiement au cours de l'exercice	(105,1)	0,0	(105,1)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 091,5	0,0	1 091,5
Remboursements d'emprunts	(1 252,9)	0,0	(1 252,9)
Paievements de passifs locatifs (y compris intérêts sur passifs locatifs)	(87,3)	0,0	(87,3)
Intérêts financiers nets versés	(66,0)	0,0	(66,0)
Autres flux liés aux opérations de financement	(11,2)	0,0	(11,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(514,9)	0,0	(514,9)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	(388,4)	0,0	(388,4)
Trésorerie à l'ouverture	622,0	0,0	622,0
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie	0,5	0,0	0,5
Trésorerie à la clôture	234,1	0,0	234,1

NOTE 2 Évolutions du périmètre de consolidation et faits marquants

2.1 Faits marquants

Programme de rachats d'actions 2026

Conformément aux termes et conditions des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises par Elis en septembre 2022 et arrivant à échéance en septembre 2029 (les « Océanes 2029 »⁽¹⁾), Elis pourrait décider d'exercer son option de remboursement anticipé (*soft call*) à compter d'octobre 2026, sous réserve des conditions de marché prévues.

Dans ce contexte, la Société annonce pour l'année 2026 un programme de rachat d'actions pour un montant total pouvant aller jusqu'à 500,0 millions d'euros. Pour ce faire, le Groupe aura recours à des mandats de rachat d'actions au comptant avec des prestataires de services d'investissement. La période de rachat d'actions Elis a débuté le 6 janvier 2026 et pourrait s'étendre jusqu'au 15 décembre 2026. Le prix maximum par action, fixé à 30 euros par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 mai 2025 (24^e résolution), a été porté à 40 euros par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 21 mai 2026 (15^e résolution). Une première partie de ces rachats d'actions serait affectée à la livraison des plans d'actions de performance arrivant à échéance ainsi qu'à l'abondement des plans d'actionnariats salariés mis en œuvre dans le cadre de la 27^e résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 23 mai 2024 et de la 25^e résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 22 mai 2025 ainsi que dans le cadre des 24^e et 25^e résolutions de l'assemblée générale mixte des actionnaires le 21 mai 2026 (ou de toute autre résolution de même nature

adoptée par la suite par l'assemblée générale en remplacement de l'une ou l'autre des résolutions précitées). Une seconde partie de ces rachats pourrait être affectée à la livraison d'actions en cas d'exercice de l'option de remboursement anticipé (*soft call*) des Océanes 2029. Le Groupe se réserve également le droit :

- d'annuler des actions auto-détenues, en application de la 28^e résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires le 21 mai 2026 ;
- d'interrompre le programme de rachat d'actions à n'importe quel moment en fonction des circonstances et des conditions de marché.

Refinancement

Le 16 mars 2026, Elis a placé avec succès, dans le cadre de son programme EMTN (*Euro Medium Term Notes*), un montant en principal de 600,0 millions d'euros d'obligations seniors non garanties (*senior unsecured*), dont la maturité est de 6 ans et offrant un coupon fixe annuel de 3,875%. Le produit net de cette émission sera alloué, d'une part, au refinancement de la souche obligataire d'un montant en principal de 300,0 millions d'euros dont la maturité est fixée au 24 mai 2027 et, d'autre part, à l'exécution du programme 2026 de rachats d'action. Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie active de refinancement du Groupe et est en ligne avec la politique d'allocation du capital d'Elis.

2.2 Acquisitions réalisées au 1^{er} semestre 2026

Au cours du 1^{er} semestre, le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes de sociétés ou d'actifs, pour lesquels le Groupe a conclu qu'il s'agissait de regroupements d'entreprises :

Acquisitions importantes

En Suisse

12 mai 2026 : acquisition de 100% de la société Wäsche-Perle AG (« Perle »)

La société exploite une blanchisserie moderne à Interlaken (canton de Berne), au cœur de l'une des principales destinations touristiques de Suisse, et emploie 120 collaborateurs. Elle propose des services de location-entretien de linge plat à une clientèle en Hôtellerie-Restaurant et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 13,3 millions d'euros en 2025.

Cette nouvelle acquisition permettra de consolider le réseau existant d'Elis dans le pays.

En Espagne

8 juin 2026 : acquisition de 100% de RS10 Servicios Tratamientos y mantenimientos de Tejidos SL (« RS10 »)

Située au nord-est de Barcelone, RS10 exploite une blanchisserie moderne et sert principalement une clientèle du secteur de la Santé, tout en accompagnant également des acteurs de l'Hôtellerie-Restaurant. Forte de ses 90 collaborateurs, la société propose essentiellement des services de location-entretien de linge plat ainsi que de vêtements de travail, et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 millions d'euros en 2025.

Cette acquisition permettra à Elis de renforcer sa présence dans le secteur de la santé publique locale tout en augmentant ses capacités industrielles dans la région.

Autres acquisitions

- 5 janvier 2026 : 100% de la société Saniservice BV aux Pays-Bas (*pest control*, chiffre d'affaires d'environ 1,2 million d'euros, 4 employés) ;
- 30 janvier 2026 : actifs de la société SARL Julien Travers (« AHS ») en France (*pest control*, chiffre d'affaires d'environ 0,2 million d'euros, 1 employé) ;
- 3 mars 2026 : 100% de la société Genesis Spa au Chili (chiffre d'affaires d'environ 0,7 million d'euros, 30 employés) ;
- le 7 avril 2026 : 100% de la société Ronin snc en Italie (*pest control*, chiffre d'affaires d'environ 0,2 million d'euros, 1 employé).
- le 26 juin 2026 : 100% de la société Sanitation Global Services SA (Abiotek) au Luxembourg (*pest control*, chiffre d'affaires d'environ 0,7 million d'euros, 9 employés).

Ces acquisitions « *bolt-on* » contribuent à consolider la position du Groupe dans ces différents pays et/ou à poursuivre le développement des services de *pest control*.

(1) Pour plus d'informations relatives aux Océanes 2029, se référer à la note 8.3 « Endettement Financier Brut — Marchés de capitaux — Obligations convertibles (Océanes) » des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Principales données sur ces transactions

Les actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition sont détaillés ci-après.

(en millions d'euros)	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition*	Perle	RS10	Autres acquisitions
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	11,6	7,4	1,6	2,5
Autres participations	0,0	0,0	0,0	0,0
Stocks	0,5	0,4	0,0	0,1
Clients et autres débiteurs	3,0	1,5	1,1	0,4
Actifs d'impôt exigibles	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)
Autres actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
Trésorerie nette	2,0	0,9	0,6	0,5
Emprunts et dettes financières	(8,2)	(7,6)	(0,5)	(0,2)
Passifs locatifs	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)
Autres passifs non courants	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)
Dettes d'impôt exigible	(0,1)	0,0	(0,1)	(0,0)
Fournisseurs et autres créditeurs	(3,1)	(2,5)	(0,5)	(0,1)
Passifs sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres passifs	(0,6)	(0,3)	(0,1)	(0,1)
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS IDENTIFIÉS À LA JUSTE VALEUR	4,9	(0,2)	2,0	3,0
Goodwill	20,0	13,4	2,6	3,9
PRIX D'ACQUISITION	24,8	13,2	4,7	6,9
Coûts connexes à l'acquisition	1,8	0,0	0,0	1,8

(*) Valeur provisoire, voir ci-après.

Au 30 juin 2026, compte tenu des récentes acquisitions, la comptabilisation initiale d'un certain nombre de regroupements d'entreprises est inachevée – le Groupe disposant d'une période d'un an après la date d'acquisition pour ajuster l'évaluation des actifs et passifs acquis. Les montants ci-dessus ne sont donc déterminés qu'à titre provisoire.

Depuis leur acquisition, les sociétés acquises en 2026 ont contribué pour 4,2 millions d'euros au chiffre d'affaires, pour 1,4 million d'euros à l'EBITDA ajusté, pour 0,8 million d'euros au résultat opérationnel (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) et pour 0,6 million d'euros au résultat net.

Si ces acquisitions avaient eu lieu au début de l'année 2026, les produits des activités ordinaires additionnels auraient été de 6,6 millions d'euros, l'EBITDA ajusté additionnel de 1,1 million d'euros, le résultat opérationnel complémentaire (avant amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprise) de 0,1 million d'euros et le résultat net additionnel aurait été de (0,1) million d'euros.

Goodwills résiduels

Les goodwills résiduels correspondent à des éléments non identifiables comme la valeur des personnels du Groupe ainsi que les synergies futures attendues de l'acquisition.

Flux de trésorerie liés aux acquisitions

(en millions d'euros)	2026	Perle	RS10	Autres acquisitions
Trésorerie nette acquise avec les filiales	2,0	0,9	0,6	0,5
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition	(24,8)	(13,2)	(4,7)	(6,9)
Compléments de prix et paiements différés	(3,3)	0,0	0,0	(3,3)
FLUX NET DE TRÉSORERIE	(26,1)	(12,3)	(4,1)	(9,7)

NOTE 3 Information sectorielle relative aux six premiers mois de l'année

Principes comptables

La définition des secteurs et les règles d'évaluation du résultat des secteurs sont homogènes avec celles retenues pour l'établissement des comptes annuels du dernier exercice clos.

Indicateurs non définis par les normes IFRS

- › L'EBIT ajusté est défini comme le bénéfice net (ou la perte nette) avant résultat financier, charge d'impôt, quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, amortissement des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises, perte de valeur sur le goodwill, autres produits et charges opérationnels, frais financiers divers (services bancaires comptabilisés dans le résultat opérationnel) et charges IFRS 2 (paiements fondés sur des actions).
- › L'EBITDA ajusté est défini comme l'EBIT ajusté, avant dotations aux amortissements, nettes de la quote-part des subventions virée au compte de résultat.

3.1 Indicateurs de résultat

2026

(en millions d'euros)	Notes	France	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Royaume-Uni & Irlande	Amérique latine	Europe du Sud	Éliminations et autres secteurs	Total
Clients externes		701,1	641,2	328,1	284,7	252,2	231,4	18,5	2 457,1
Inter-secteur		0,9	4,0	0,1	0,0	0,0	0,4	(5,4)	0,0
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE DU SECTEUR		701,9	645,2	328,2	284,7	252,2	231,7	13,1	2 457,1
Frais de personnel	5.1	(292,8)	(284,3)	(141,6)	(130,6)	(102,2)	(95,6)	(15,9)	(1 063,0)
Coûts de l'énergie		(21,0)	(25,2)	(9,8)	(15,7)	(14,4)	(9,9)	(0,2)	(96,2)
EBITDA AJUSTÉ		299,4	206,6	113,3	90,6	77,3	74,4	(7,8)	853,8
Marge d'EBITDA ajusté		42,7%	32,0%	34,5%	31,8%	30,7%	32,1%		34,7%
› Articles en location-entretien	4.1	(79,9)	(87,8)	(44,5)	(39,9)	(33,7)	(27,8)	0,2	(313,4)
› Autres immobilisations incorporelles et corporelles	4.1	(31,7)	(19,1)	(11,3)	(13,6)	(8,6)	(8,6)	(1,1)	(94,0)
› Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	4.1	(23,9)	(17,1)	(11,3)	(11,0)	(6,3)	(6,4)	(0,3)	(76,4)
Dotations aux amortissements, nettes de la quote-part des subventions virée au compte de résultat	4.1	(135,5)	(124,0)	(67,1)	(64,4)	(48,7)	(42,9)	(1,3)	(483,8)
EBIT AJUSTÉ		163,9	82,6	46,2	26,2	28,7	31,5	(9,1)	370,0
Marge d'EBIT ajusté		23,4%	12,8%	14,1%	9,2%	11,4%	13,6%		15,1%

2025

(en millions d'euros)	Notes	France	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Royaume-Uni & Irlande	Amérique latine	Europe du Sud	Éliminations et autres secteurs	Total
Clients externes		683,8	605,5	317,4	286,9	218,6	214,1	16,8	2 343,1
Inter-secteur		0,7	3,9	0,1	0,0	(0,0)	0,3	(4,9)	0,0
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE DU SECTEUR		684,4	609,4	317,4	286,9	218,6	214,3	12,0	2 343,1
Frais de personnel	5.1	(291,9)	(263,0)	(133,2)	(125,4)	(92,3)	(87,1)	(8,2)	(1 001,2)
Coûts de l'énergie		(24,8)	(25,2)	(10,1)	(18,7)	(13,2)	(11,9)	(0,1)	(104,1)
EBITDA AJUSTÉ		285,8	196,7	109,3	91,5	71,0	68,2	(8,6)	813,8
Marge d'EBITDA ajusté		41,8%	32,3%	34,4%	31,9%	32,5%	31,8%		34,7%
▸ Articles en location-entretien	4.1	(78,3)	(82,4)	(42,4)	(42,2)	(27,8)	(26,3)	0,7	(298,8)
▸ Autres immobilisations incorporelles et corporelles	4.1	(31,8)	(17,5)	(10,4)	(13,5)	(8,0)	(7,2)	(1,0)	(89,4)
▸ Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	4.1	(25,2)	(14,2)	(10,5)	(10,0)	(5,7)	(5,8)	(0,3)	(71,7)
Dotations aux amortissements, nettes de la quote-part des subventions virée au compte de résultat	4.1	(135,3)	(114,1)	(63,3)	(65,7)	(41,4)	(39,4)	(0,6)	(459,9)
EBIT AJUSTÉ		150,4	82,5	46,0	25,7	29,6	28,9	(9,2)	353,8
Marge d'EBIT ajusté		22,0%	13,5%	14,5%	9,0%	13,5%	13,5%		15,1%

3.2 Rapprochement avec le résultat net avant impôt

(en millions d'euros)	Notes	2026	2 025
EBIT ajusté		370,0	353,8
Frais financiers divers		(1,2)	(1,2)
Autres produits et charges opérationnels	4.2	(12,0)	(7,7)
Charges sur paiements en actions	5.1	(16,3)	(21,1)
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	6.2	(40,2)	(43,5)
Perte de valeur sur le goodwill		0,0	0,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		300,2	280,4
Résultat financier net	8.1	(73,9)	(64,9)
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT		226,4	215,5

3.3 Désagrégation des produits des activités ordinaires

2026

(en millions d'euros)	France	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Royaume-Uni & Irlande	Amérique latine	Europe du Sud	Autres secteurs	Total
Linge plat	293,6	239,9	60,4	173,4	211,4	143,2	0,0	1 121,8
Vêtements professionnels	260,4	321,5	134,4	90,6	40,9	61,6	2,3	911,7
Équipements d'hygiène et de bien-être	170,6	66,6	112,2	16,2	0,0	28,0	0,3	393,8
Divers	(23,5)	13,2	21,2	4,5	(0,1)	(1,4)	15,9	29,7
PRODUITS PAR SERVICES	701,1	641,2	328,1	284,7	252,2	231,4	18,5	2 457,1
Hôtellerie-Restaurant	252,7	112,1	56,0	91,7	22,9	112,2	0,2	647,9
Industrie	140,3	181,6	172,1	49,8	46,8	42,3	12,4	645,3
Santé	122,3	241,6	48,8	110,8	180,6	40,5	0,0	744,6
Commerce et Services	210,8	105,8	51,3	32,4	1,9	36,4	5,9	444,5
Divers	(25,1)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	0,0	(0,0)	0,0	(25,1)
PRODUITS PAR SEGMENT DE CLIENTÈLE	701,1	641,2	328,1	284,7	252,2	231,4	18,5	2 457,1
Prestations de services	699,3	624,1	307,0	277,8	249,6	231,0	4,7	2 393,6
Ventes de biens	1,7	17,0	21,1	6,9	2,6	0,3	13,8	63,6
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE	701,1	641,2	328,1	284,7	252,2	231,4	18,5	2 457,1

2025

(en millions d'euros)	France	Europe centrale	Scandinavie & Europe de l'Est	Royaume-Uni & Irlande	Amérique latine	Europe du Sud	Autres secteurs	Total
Linge plat	285,2	226,1	58,7	176,0	183,2	132,0	0,0	1 061,2
Vêtements professionnels	254,5	303,3	127,0	90,5	36,0	56,5	1,3	869,1
Équipements d'hygiène et de bien-être	167,7	61,7	110,8	15,7	0,0	26,5	0,0	382,5
Divers	(23,7)	14,4	20,8	4,7	(0,6)	(0,9)	15,5	30,3
PRODUITS PAR SERVICES	683,8	605,5	317,4	286,9	218,6	214,1	16,8	2 343,1
Hôtellerie-Restaurant	241,6	99,6	55,1	93,0	21,7	102,8	0,0	613,8
Industrie	132,7	183,9	165,6	48,9	41,5	40,1	11,1	623,9
Santé	120,1	218,5	47,4	113,1	153,6	37,2	0,0	690,1
Commerce et Services	210,9	103,5	49,3	31,8	1,7	33,9	5,8	436,8
Divers	(21,5)	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(21,5)
PRODUITS PAR SEGMENT DE CLIENTÈLE	683,8	605,5	317,4	286,9	218,6	214,1	16,8	2 343,1
Prestations de services	682,2	590,0	296,2	279,6	216,5	213,8	2,8	2 281,0
Ventes de biens	1,6	15,5	21,2	7,4	2,1	0,2	14,0	62,0
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ ORDINAIRE	683,8	605,5	317,4	286,9	218,6	214,1	16,8	2 343,1

NOTE 4 Autres données opérationnelles relatives aux six premiers mois de l'année

4.1 Amortissements, provisions et autres charges par nature

(en millions d'euros)	2026	2025
Dotations aux amortissements (nettes de la quote-part de subventions virée au compte de résultat) incluses dans l'EBIT :	(483,8)	(459,9)
› Articles textiles en location-entretien	(294,9)	(280,7)
› Autres articles en location-entretien	(18,6)	(18,0)
› Autres immobilisations incorporelles et corporelles	(94,2)	(89,9)
› Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	(76,4)	(71,7)
› Quote-part de subventions virée au compte de résultat	0,1	0,5
Pertes de valeur comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	(0,0)	(0,0)
Dotations aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	(40,2)	(43,5)
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (NETTES DE LA QUOTE-PART DE SUBVENTIONS VIRÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT)	(524,1)	(503,5)
Dotations ou reprises de provisions incluses dans l'EBIT	5,6	0,8
Dotations figurant en autres produits et charges opérationnels	1,3	1,4
TOTAL DES DOTATIONS OU REPRISÉS DE PROVISIONS	7,0	2,2

4.2 Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	2026	2025
Frais connexes aux acquisitions importantes	(1,8)	(1,2)
Ajustements de compléments de prix	0,1	(0,4)
Charges de restructuration	(5,9)	(0,6)
Coûts non capitalisables relatifs au changement des principaux systèmes informatiques	(1,9)	(3,6)
Litiges	(1,2)	(1,5)
Plus ou moins-values liées aux sorties d'immobilisations	(0,1)	0,5
Charges liées aux cessions de sites	0,1	(0,1)
Dépollution - coûts nets des variations de provisions	(0,1)	(0,2)
Dépréciations d'actifs	(0,0)	(0,0)
Avantages du personnel - effet des modifications de régime	0,0	0,0
Divers	(1,1)	(0,5)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(12,0)	(7,7)
› dont éléments monétaires	(12,9)	(9,2)
› dont dépréciations d'actifs figurant en autres produits et charges opérationnels	(0,0)	(0,0)
› dont dotations, nettes des reprises, aux provisions figurant en autres produits et charges opérationnels	1,3	1,4
› dont plus ou (moins-values) sur cessions d'immobilisations	(0,1)	0,5
› dont ajustements de compléments de prix	0,1	(0,4)
› dont autres produits et charges sans impact sur la trésorerie	(0,4)	0,2

NOTE 5 Charges et avantages du personnel relatives aux six premiers mois de l'année

5.1 Charges liées aux avantages au personnel

(en millions d'euros)	2026	2025
Salaires et traitements	(822,3)	(771,2)
Charges sociales	(226,3)	(208,9)
Participation et intéressement des salariés	(15,5)	(23,8)
Autres avantages du personnel inclus dans l'EBIT	1,1	2,7
FRAIS DE PERSONNEL INCLUS DANS L'EBIT	(1 063,0)	(1 001,2)
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(11,6)	(13,3)
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (contributions sociales)	(4,7)	(7,8)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	(1 079,3)	(1 022,3)

5.2 Paiements fondés sur des actions

Plan d'épargne Groupe

Au cours du premier semestre, Elis a décidé de mettre en place l'opération d'actionnariat salarié « Elis for All 2026 » ouverte à 20 pays. Le Groupe a commencé à informer ses collaborateurs du lancement de cette opération qui sera finalisée en novembre 2026. Dans ce cadre, les salariés éligibles pourront investir en actions Elis (nouvellement émises et/ou auto-détenues cédées). Le prix de souscription bénéficiera d'une décote de 30%

par rapport à la moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action précédant le jour de lancement de l'offre ainsi que d'un abondement à raison d'une action offerte pour 10 actions souscrites. Elis comptabilisera ce plan conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » au 2nd semestre lorsque les conditions de l'opération seront définitivement arrêtées.

Attributions gratuites d'actions de performance

Principes comptables

En application d'IFRS 2, Elis a estimé la juste valeur des services reçus dans le cadre des plans d'actions gratuites en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, mesurée en utilisant la méthode de Monte-Carlo, celle-ci étant conditionnée par l'évolution du cours de l'action, et pondérée par l'estimation raisonnable d'atteinte des critères d'attribution des actions.

La charge, enregistrée avec une contrepartie en capitaux propres, est répartie sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du directoire ayant décidé du plan et est comptabilisée en résultat opérationnel.

Comptes semestriels consolidés condensés pour les six premiers mois de l'année 2026

Notes explicatives

Le détail des plans d'attribution gratuite d'actions de performance dont les actions ont été acquises au cours du semestre, ou sont toujours en cours d'acquisition au 30 juin 2026 est le suivant :

Attributions gratuites d'actions de performance	2023 - Plan n° 19	2024 - Plan n° 21	2024 - Plan n° 22	2024 - Plan n° 23	2025 - Plan n° 24	2025 - Plan n° 25	2026 - Plan n° 26
Date d'assemblée	25/05/2023	25/05/2023	25/05/2023	25/05/2023	25/05/2023	25/05/2023	25/05/2023
Date du conseil de surveillance	07/03/2023 et 10/05/2023	14/12/2023, 05/ 01/2024 et 06/ 03/2024	14/12/2023 et 05/01/2024	14/12/2023, 05/ 01/2024 et 06/ 03/2024	17/12/2024	17/12/2024	16/12/2025
Date de la décision du directoire	16/06/2023	22/04/2024	15/05/2024	06/11/2024	06/03/2025	17/06/2025	07/04/2026
Nombre de droits consentis à l'origine	412 448	990 040	29 250	16 730	1 214 573	16 880	959 320
Pourcentage du capital à la date d'attribution	0,179	0,420	0,012	0,007	0,513	0,007	0,412
▸ dont membres du comité exécutif	412 448	320 212	0	16 730	397 424	0	0
▸ dont membres du directoire :	197 827	162 519	0	0	202 370	0	0
– Xavier Martiré	118 908	97 685	0	0	121 741	0	0
– Louis Guyot	46 036	37 820	0	0	47 141	0	0
– Matthieu Lecharny	32 883	27 014	0	0	33 488	0	0
Nombre de bénéficiaires	11	486	18	1	590	25	602
▸ dont membres du comité exécutif	11	10	0	1	11	0	10
▸ dont membres du directoire	3 ^(a)	3 ^(a)	0	0	3 ^(a)	0	3 ^(a)
Date d'attribution	16/06/2023	22/04/2024	15/05/2024	06/11/2024	06/03/2025	17/06/2025	07/04/2026
Date d'acquisition							
▸ membres du directoire et du comité exécutif	16/06/2026 ^(b)	22/04/2027 ^(b)		06/11/2027 ^(b)	06/03/2028 ^(b)		07/04/2029 ^(b)
▸ autres bénéficiaires		22/04/2026 ^(b)	15/05/2026 ^(b)		06/03/2027 ^(b)	17/06/2027 ^(b)	07/04/2028 ^(b)
Date de fin de conservation des actions							
▸ membres du directoire et du comité exécutif	16/06/2026 ^(c)	22/04/2027 ^(c)		06/11/2027 ^(c)	06/03/2028 ^(c)		07/04/2029 ^(c)
▸ autres bénéficiaires		22/04/2026 ^(c)	15/05/2026 ^(c)		06/03/2027 ^(c)	17/06/2027 ^(c)	07/04/2028 ^(c)
Droits acquis au 30/06/2026	466 747 ^{(d)(e)}	727 510 ^{(d)(e)}	35 092 ^{(d)(e)}	0 ^(d)	0 ^(d)	0 ^(d)	0 ^(d)
▸ dont droits acquis en surperformance au 30/06/2026	77 787 ^(e)	121 121 ^(e)	5 842 ^(e)	0	0	0	0
Nombre de droits devenus caducs au 30/06/2026	23 488	68 980	0	0	47 501	0	4 737
Nombre de droits restants à acquérir au 30/06/2026	0	320 212	0	16 730	1 167 072	16 880	954 583
▸ dont membres du comité exécutif	0	320 212	0	16 730	397 424	0	298 589
▸ dont membres du directoire :	0	162 519	0	0	202 370	0	158 323
– Xavier Martiré	0	97 685	0	0	121 741	0	95 244
– Louis Guyot	0	37 820	0	0	47 141	0	36 880
– Matthieu Lecharny	0	27 014	0	0	33 488	0	26 199
Nombre de bénéficiaires en activité au 30/06/2026	10	10	18	1	556	25	596
▸ dont membres du comité exécutif	10	10	0	1	11	0	10
▸ dont membres du directoire	3 ^(a)	3 ^(a)	0	0	3 ^(a)	0	3 ^(a)

(a) Xavier Martiré, Louis Guyot et Matthieu Lechamy.

(b) Les actions sont acquises à l'issue d'une période d'acquisition de deux années à compter de la date d'attribution pour l'ensemble des bénéficiaires à l'exception des membres du comité exécutif (en ce compris les membres du directoire), pour lesquels la période d'acquisition est fixée à trois années à compter de la date d'attribution. Sauf dérogation du directoire, l'acquisition est soumise à une condition de présence ininterrompue au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition.

(c) Il n'y a pas de période de conservation dans le cadre de ce plan de sorte que les actions seront disponibles et pourront être librement cédées à l'issue de la période d'acquisition, sous réserve toutefois des périodes légales d'abstention et des dispositions de la charte de déontologie boursière en matière de prévention des abus de marchés. En outre, chaque membre du directoire est tenu de conserver au nominatif pendant toute la durée de ses fonctions un nombre d'actions fixé par le conseil de surveillance conformément à la politique de rémunération des mandataires sociaux décrite dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise figurant au chapitre 2 du document d'enregistrement universel 2025.

(d) Outre ce qui est indiqué au (b), les conditions de performance attachées à l'acquisition définitive des actions sont définies en référence à des critères absolus internes liés au chiffre d'affaires consolidé et à l'EBIT consolidé déterminées sur la base du business plan lui-même en phase avec les attentes du marché, à un critère RSE ainsi qu'à la performance relative de l'action Elis par rapport à un indice de référence. Par ailleurs, trois seuils ont été définis pour déterminer l'atteinte des critères de performance économiques et RSE à l'issue de la période d'acquisition : un seuil de déclenchement (borne basse), un seuil cible et un seuil de surperformance (borne haute). S'agissant du critère boursier, deux seuils ont été définis (seuil cible et de surperformance). La mesure de la performance sera appréciée de manière linéaire entre chacune des bornes. Le nombre d'actions à livrer à l'issue de la période de vesting, sera déterminé en deux étapes : (i) un calcul en fonction de l'atteinte par chacun des critères du seuil ainsi défini, la mesure de la performance étant appréciée de manière linéaire entre chacune des bornes et (ii) une seconde limite sera appliquée afin de tenir compte de l'atteinte ou non des seuils cibles. Concernant les plans mis en œuvre à partir de 2022, en ce qui concerne les critères économiques et RSE, le nombre d'actions à livrer sera de 0%, si le seuil de déclenchement (borne basse) n'est pas atteint ; 25%, si le seuil cible est atteint ; 37,5%, si le seuil de surperformance (borne haute) est atteint. Pour le critère boursier, seuls les deux derniers quotas s'appliqueront. Puis, la seconde limite définie ci-après s'appliquera : (i) si les quatre seuils cibles ont été atteints (ou dépassés), le nombre d'actions acquises ne pourra dépasser 120 % des actions attribuées ; (ii) si seulement trois seuils cibles ont été atteints (ou dépassés), et quel que soit l'écart du quatrième critère par rapport au seuil cible, le nombre d'actions acquises ne pourra dépasser 90 % des actions attribuées, (iii) si seulement deux seuils cibles ont été atteints (ou dépassés), et quel que soit l'écart des deux autres critères par rapport à leur seuil cible respectif, le nombre d'actions acquises ne pourra dépasser 80 % des actions attribuées ; (iv) si seulement un seuil cible a été atteint (ou dépassé), et quel que soit l'écart des trois autres critères par rapport à leur seuil cible respectif, le nombre d'actions acquises ne pourra dépasser 70 % des actions attribuées ; (v) si aucun seuil cible n'a été atteint, le nombre d'actions acquises ne pourra dépasser 60 % des actions attribuées.

(e) Pour les plans n° 19, 21 et 22, les quatre seuils visés au d) étant atteints, 120% des actions attribuées ont été acquises.

5.3 Rémunération des dirigeants (informations relatives aux parties liées)

Les principaux dirigeants sont les membres du comité exécutif qui compte dix membres et le Président du directoire au 30 juin 2026.

Les rémunérations cumulées attribuées aux principaux dirigeants des six premiers mois de l'année sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2026	2025
Nombre de personnes	11	11
Avantages à court terme - Rémunérations fixes, variables, exceptionnelles et autres	(4,5)	(4,7)
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions (IFRS 2)	(6,6)	(8,1)
Avantages postérieurs à l'emploi *	(2,1)	(1,9)
Autres avantages à long terme	0,0	0,0
Indemnités de fin de contrat de travail	0,0	0,0

(*) Les avantages postérieurs à l'emploi sont relatifs à un régime de retraite supplémentaire conforme aux dispositions de l'article L. 137-11-2 du Code de la sécurité sociale (Loi Pacte).

Les charges relatives aux paiements fondés sur des actions (IFRS 2) sont en baisse au 1^{er} semestre 2026, principalement du fait de l'ajustement des provisions pour charges patronales enregistré au 1^{er} semestre 2025, à la suite de la hausse du taux de contribution de 20% à 30% votée dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025.

NOTE 6 Actifs non courants

6.1 Goodwill

(en millions d'euros)	30/06/2026
Valeur brute	4 124,8
Cumul des dépréciations	(101,8)
VALEUR NETTE COMPTABLE À L'OUVERTURE	4 023,0
Augmentation liée aux regroupements d'entreprises	20,0
Cessions	0,0
Différences de conversion	24,5
Autres variations	0,0
VARIATIONS SUR MONTANT BRUT	44,4
Pertes de valeur comptabilisées	0,0
Différences de conversion	(1,5)
Autres variations	(0,0)
VARIATIONS DES DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS	(1,5)
Valeur brute	4 169,3
Cumul des dépréciations	(103,3)
VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE	4 066,0

6.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements qui sont survenus sur la période sont les suivants :

(en millions d'euros)	Marques et clauses de non-concurrence	Relations clientèle	Autres	Total
Valeur brute	265,7	1 461,5	300,1	2 027,3
Cumul des amortissements et des dépréciations d'actifs	(55,9)	(1 169,9)	(211,8)	(1 437,6)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2025	209,8	291,6	88,2	589,7
Investissements	0,0	0,0	14,8	14,8
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0
Mises hors service et cessions	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements de l'exercice	(0,2)	(40,0)	(10,8)	(51,1)
Différences de conversion	0,0	3,4	0,2	3,6
Pertes de valeur comptabilisées	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements / transferts de postes à postes	(0,0)	0,0	0,4	0,4
Valeur brute	267,3	1 467,5	311,4	2 046,1
Cumul des amortissements et des dépréciations d'actifs	(57,6)	(1 212,5)	(218,6)	(1 488,7)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2026	209,7	255,0	92,8	557,4

6.3 Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et passifs locatifs

(en millions d'euros)	Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation				Passifs locatifs
	Terrains et constructions	Véhicules	Installations et matériels	Total	
AU 31 DÉCEMBRE 2025	378,8	275,6	13,0	667,3	705,5
Augmentation liée aux regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouveaux droits d'utilisation	10,4	45,6	2,5	58,5	58,6
Réévaluation des droits d'utilisation	3,5	3,3	0,0	6,9	6,9
Amortissements de l'exercice	(27,9)	(46,0)	(2,4)	(76,4)	0,0
Pertes de valeur comptabilisées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements du principal	0,0	0,0	0,0	0,0	(76,0)
Écarts de conversion	4,2	1,3	0,1	5,6	6,3
Autres mouvements / transferts de postes à postes	(0,7)	(1,4)	0,5	(1,6)	(1,5)
AU 30 JUIN 2026	368,3	278,4	13,7	660,4	699,9

Le Groupe a reconnu au 30 juin 2026 des charges de location se rapportant aux contrats de location :

- à court terme pour 3,3 millions d'euros (3,5 millions au 30 juin 2025) ;

- dont l'actif sous-jacent est de faible valeur pour 1,2 million d'euros (1,0 million d'euros au 30 juin 2025) ;

- aux paiements de loyers variables pour 0,6 million d'euros (0,5 million d'euros au 30 juin 2025).

6.4 Immobilisations corporelles

Les mouvements qui sont survenus sur la période sont les suivants :

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Véhicules	Installations et matériels	Articles en location-entretien	Total
Valeur brute	1 171,5	117,7	2 251,2	2 550,4	6 090,7
Cumul des amortissements et des dépréciations d'actifs	(481,6)	(105,3)	(1 470,9)	(1 512,5)	(3 570,3)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2025	689,9	12,3	780,3	1 037,9	2 520,5
Investissements	19,6	1,9	105,4	339,7	466,5
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	2,3	0,7	6,9	1,6	11,6
Mises hors service et cessions	(0,6)	(0,3)	(0,4)	(0,9)	(2,1)
Amortissements de l'exercice	(18,8)	(2,2)	(62,4)	(313,3)	(396,7)
Différences de conversion	3,9	0,5	7,5	7,7	19,6
Pertes de valeur comptabilisées	0,0	0,0	(0,0)	0,0	(0,0)
Autres mouvements / transferts de postes à postes	7,8	0,1	(10,3)	0,3	(2,1)
Valeur brute	1 197,1	117,1	2 359,7	2 763,1	6 437,0
Cumul des amortissements et des dépréciations d'actifs	(493,0)	(104,1)	(1 532,8)	(1 690,2)	(3 820,0)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2026	704,1	13,0	827,0	1 072,9	2 617,0

Au cours de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2026, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 466,5 millions d'euros (430,1 millions d'euros au 30 juin 2025).

6.5 Tests de perte de valeur au 30 juin 2026

Principes comptables

Conformément à IAS 36, le Groupe doit déterminer à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier, en utilisant à la fois des sources d'informations internes et externes.

- › Les sources d'information externes sont essentiellement constituées par la revue du coût moyen pondéré du capital (WACC).
- › Les sources d'information internes sont basées sur les reportings : une baisse significative de profitabilité ou l'incapacité à atteindre le budget sont des indicateurs de perte de valeur.

Étant donné le contexte macroéconomique, le Groupe revoit régulièrement la performance de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) afin de conclure s'il y a lieu ou pas de ré-estimer la valeur recouvrable de l'UGT et de conduire un test de perte de valeur.

Au 30 juin 2026, deux UGTs présentent un indice de perte de valeur (Chili : EBITDA réel à fin juin 2026 inférieur à 90% de l'EBITDA budget et Mexique : appels d'offres non renouvelés dans le secteur de la Santé). Les tests de dépréciation réalisés justifient l'absence de perte de valeur au 30 juin 2026 sur ces UGTs.

Après avoir revu à la fois les sources d'information internes et externes, le management a conclu à l'absence de perte de valeur au 30 juin 2026 sur l'ensemble des UGTs.

NOTE 7 Provisions et passifs éventuels

7.1 Provisions

(en millions d'euros)	Mise en conformité	Litiges	Autres	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2025	86,7	10,2	13,8	110,6
Augmentations / Dotations de l'exercice	0,0	0,9	0,2	1,2
Augmentation liée aux regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0
Réductions / Reprises de provisions utilisées et non utilisées	(2,1)	(5,3)	(0,7)	(8,1)
Écarts de conversion	0,5	0,3	0,6	1,5
Autres	0,0	(0,0)	(0,0)	(0,0)
AU 30 JUIN 2026	85,1	6,1	13,9	105,1
Part à moins d'un an	0,1	2,8	2,2	5,1
Part à plus d'un an	85,1	3,3	11,7	100,0
France	16,1	1,7	0,4	18,2
Royaume-Uni & Irlande	14,2	0,0	1,6	15,8
Scandinavie & Europe de l'Est	31,0	0,0	3,3	34,3
Amérique latine	7,8	3,8	8,1	19,8
Autres secteurs	15,9	0,5	0,5	16,9

7.2 Passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges ou actions en justice survenant dans le cadre habituel de ses activités, notamment ce qui suit.

Litiges au Brésil

Procédure relative à des faits supposés de corruption

À la suite d'une action publique engagée contre plusieurs fournisseurs de services de blanchisserie industrielle dont Atmosfera Gestão e Higienização de Têxteis SA (Atmosfera) et Prolav Servicos Tecnicos Ltda (Prolav), et relative à des faits supposés de corruption de fonctionnaires pour la période comprise entre 2003 et 2011 dans le cadre de marchés dans l'État de Rio de Janeiro, Atmosfera a déposé un dossier de défense préliminaire en décembre 2014. Le Procureur a rejeté les arguments avancés par Atmosfera et a décidé la poursuite de l'action publique.

Au 30 juin 2026, Atmosfera et Prolav restent dans l'attente d'informations supplémentaires et ne sont donc pas en mesure d'évaluer le passif éventuel encouru et l'actif compensatoire à recevoir dans le cadre des garanties de passif respectivement consenties. Plus précisément, des informations supplémentaires ne devraient être disponibles qu'une fois que l'ensemble des parties à la procédure auront été notifiées de l'ouverture de ladite procédure. À cette fin, une ordonnance a été rendue par le tribunal en charge de l'affaire afin d'obtenir de la part d'un notaire un certificat recensant ceux des défendants ayant déjà été notifiés et ceux ayant d'ores et déjà présenté leur défense.

Les anciens propriétaires du groupe Atmosfera, auxquels la procédure a été notifiée à titre conservatoire le 26 novembre 2014 au titre de la convention de garantie en date du 20 décembre 2013 relative à l'acquisition du groupe Atmosfera, ont contesté la demande d'indemnisation formulée par Atmosfera.

Dans le cadre de cette procédure, Atmosfera et Prolav pourraient encourir les sanctions suivantes : (i) remboursement au Trésor Public de tous les gains obtenus illégalement par Atmosfera au résultat des actes de corruption et/ou (ii) paiement d'une amende civile s'élevant à un montant maximum de trois fois le montant visé au (i). En outre, Atmosfera et Prolav pourraient éventuellement se voir interdire la conclusion de nouveaux contrats avec toute entité publique brésilienne ou le bénéfice d'avantages fiscaux au Brésil pendant une période de cinq ou dix ans.

Procédures impliquant NJ Lavanderia (Procédures à l'encontre de personnes physiques)

En juin 2021, le Groupe a été informé de l'existence d'une enquête pénale après que les autorités publiques ont réalisé des perquisitions au sein de quatre de ses sites en application de mandats délivrés par le 1^{er} Tribunal pénal du District fédéral (Brasília). À la connaissance du Groupe, l'enquête pénale vise des contrats conclus avec le Secrétariat à la Santé de Brasília entre 2013 et 2016 (à savoir certains des contrats faisant l'objet des procédures décrites ci-dessus et impliquant NJ Lavanderia). Par conséquent, ces mandats de perquisitions avaient pour but de rechercher des preuves d'éventuels méfaits pouvant avoir eu lieu préalablement à l'acquisition de Lavebras (et, par conséquent, de NJ Lavanderia) par le Groupe en 2017, ce bien que des contrats conclus postérieurement à 2017 aient été saisis par les autorités.

Au 30 juin 2026 et à la connaissance de la Société, l'enquête ne vise que des personnes physiques qui ne sont actuellement pas employées par l'une des filiales du Groupe et qui n'exercent aucune responsabilité au sein du Groupe. Il n'existe aucune preuve crédible permettant de conclure que les dirigeants ou salariés actuels du Groupe ont été impliqués dans les faits objet de l'enquête. Plus encore, la responsabilité pénale des personnes morales n'étant pas engagée au Brésil, aucune des entités du Groupe n'est visée par cette procédure pénale, même si certaines entités sont citées dans certains des actes de procédures et concernées par des éléments précis de l'enquête.

Bien que la Société ne soit pas directement impliquée dans l'enquête pénale visée ci-dessus (ni ses filiales, salariés ou dirigeants), elle ne peut exclure que des conséquences

potentielles puissent résulter de cette enquête dans le futur, soit en lien avec les procédures en cours à l'encontre de NJ Lavanderia, soit du fait de toute nouvelle procédure qui pourrait être initiée à terme. La Société ne dispose pas à ce jour d'information lui permettant d'estimer un passif éventuel pouvant, le cas échéant, résulter de ces nouveaux développements ; aucune provision n'a été constituée par Lavebras ou NJ Lavanderia au 30 juin 2026 en lien avec ces mêmes développements.

Procédures relatives à Lavebras

Le Groupe a été informé de l'existence d'une enquête anticorruption initiée par la Police Fédérale Brésilienne, laquelle pourrait avoir identifié de potentiels manquements à deux dispositifs législatifs brésiliens, le « Brazilian Clean Companies Act » et l'« Administrative Improbability Act », susceptibles d'impliquer Lavatec Lavanderia Técnica Ltda. (Lavatec), une ancienne filiale fusionnée dans Lavebras en 2014.

Au 30 juin 2026, Lavebras n'a reçu aucune notification officielle relative à ces potentiels manquements, à l'exception d'une procédure distincte conduite par l'administration fiscale à l'encontre d'une organisation sociale, l'ICN.

Dans le cadre de la procédure fiscale visant ICN, l'administration fiscale brésilienne soutient que Lavebras – ainsi que d'autres sociétés – doit être tenue solidairement responsable des obligations d'ICN compte tenu de (i) la nature illégale des paiements effectués par ICN au titre des contrats conclus avec cette dernière et en vertu desquels Lavebras et ICN entretenaient une relation commerciale, et (ii) l'absence de coopération dont ICN a fait preuve au cours de l'inspection menée par l'administration fiscale brésilienne. Une décision administrative de première instance a été rendue en septembre 2019 en vertu de laquelle le point de vue de l'administration fiscale brésilienne a été confirmé. En mai 2024, à la suite de l'appel interjeté par Lavebras en lien avec cette décision, la juridiction administrative en charge de la décision en appel a rendu sa décision et a fait partiellement droit aux demandes de Lavebras. Lavebras reste en l'attente de précisions en lien avec cette décision et étudie les voies de recours éventuelles dont elle dispose pour obtenir gain de cause sur l'ensemble de ces demandes. Sur cette base, au 30 juin 2026, le montant maximum du litige s'élevait à 427 millions de réaux soit environ 66 millions d'euros (en ce compris toutes pénalités, mais à l'exclusion de l'effet futur potentiel de l'inflation).

Lavebras pense toujours disposer de bons arguments pour contester le point de vue de l'administration fiscale brésilienne. Le Groupe considère dès lors que le risque pour Lavebras d'être tenue solidairement responsable avec ICN pour le paiement de l'amende fiscale est limité. Aucune provision n'a été constituée par Atmosfera ou Lavebras en lien avec cette procédure.

Dans l'hypothèse où Lavebras ferait l'objet d'une notification et, à la suite de l'enquête de la Police Fédérale Brésilienne, serait tenue responsable au titre des infractions, Lavebras pourrait être exposée à différentes sanctions, dont (i) l'interdiction de bénéficier de mesures incitatives ou de recevoir des subventions, aides, donations ou prêts de la part d'entités et d'institutions financières publiques pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans, (ii) une amende d'un montant maximum égal à trois fois les montants injustement perçus, (iii) l'interdiction de conclure des contrats avec des entités publiques pour une durée pouvant aller jusqu'à dix ans, et (iv) l'obligation de dédommager intégralement l'administration publique de tout préjudice effectivement subi par cette dernière. En outre, Lavebras pourrait faire l'objet d'une amende administrative d'un montant compris entre 0,1% et 20% du chiffre d'affaires brut hors taxe réalisé au cours de l'exercice précédant le dépôt de la procédure administrative. En conséquence de la fusion de Lavatec dans Lavebras intervenue en 2014, les autorités brésiliennes pourraient soutenir que le montant de l'amende administrative devrait être calculé sur la base du chiffre d'affaires brut de Lavebras en lieu et place de celui de Lavatec, ce que Lavebras contestera en considérant que la responsabilité totale de Lavebras (en ce compris le montant de

l'amende et toute réparation due au titre du préjudice susceptible d'être subi) devrait être limitée au montant des actifs Lavatec transférés à Lavebras dans le cadre de la fusion. En l'absence de notification, aucune provision n'a été constituée par Atmosfera ou Lavebras en lien avec cette procédure.

Litiges administratifs avec des clients publics

Le Groupe fait face à des litiges administratifs avec certains de ses clients publics au Brésil du fait de difficultés présumées dans l'exécution de certains contrats ou d'une qualité de service jugée insuffisante. En conséquence, ces clients publics entendent prendre des sanctions à l'encontre de certaines des entités du Groupe au Brésil. Selon les circonstances, ces sanctions peuvent consister en (i) le cas échéant, un remboursement de certains des paiements reçus au titre de ces contrats, (ii) l'application d'amendes, et/ou (iii) une interdiction de participer à des appels d'offres publics et de conclure des contrats publics pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Une interdiction de participer à des appels d'offres publics et de conclure des contrats publics s'applique généralement uniquement à la personne morale ayant été sanctionnée, et est en principe limitée au même niveau administratif (à savoir au niveau fédéral, régional ou municipal) que celui du client public ayant prononcé ces sanctions. De plus, une telle interdiction est sans effet sur les contrats en cours avec des clients publics (à l'exception néanmoins (i) du renouvellement de ces contrats, que les clients publics pourraient considérer au cas par cas comme inadaptés, ainsi que (ii) des contrats pour lesquels le prononcé d'une telle interdiction constituerait un motif valable de résiliation). Néanmoins, le Groupe ne peut exclure la possibilité qu'une telle interdiction soit étendue, d'une part, à d'autres États du Brésil ou municipalités et, d'autre part, à d'autres niveaux administratifs (au niveau fédéral, régional ou municipal) sur le territoire concerné, étant entendu toutefois qu'une telle extension ne pourrait avoir lieu qu'au cas par cas et en vertu d'une demande spécifique déposée par une partie ayant un intérêt à agir.

Dans les différents litiges susvisés, le Groupe a soumis ou s'apprête à soumettre ses arguments en défense afin de répondre à ceux développés par ses clients publics et reste en attente des décisions administratives à venir. Lorsqu'une décision administrative définitive sera prise, le Groupe pourra, s'il le souhaite, la contester par voie judiciaire, y compris, dans le but d'obtenir son annulation en invoquant une violation du principe constitutionnel de proportionnalité des sanctions prononcées par les personnes publiques. Parallèlement à cette contestation, le Groupe pourrait, si cela était nécessaire, chercher à obtenir, par voie de procédure d'urgence, la suspension d'une interdiction de participer à des appels d'offres publics et de conclure des contrats publics en l'attente d'une décision sur le fond.

Parmi les litiges susvisés, en raison de la mise à disposition de quantités de linge vues comme insuffisantes par l'un de ses clients publics dans l'État de Bahia, Atmosfera a été suspendue pour 12 mois, en juillet 2025, de la possibilité de participer aux appels d'offres publics dans l'État de Bahia (au niveau étatique). Deux autres décisions de même nature ont été reçues par Atmosfera du même client public de l'État de Bahia en mars et en avril 2026. Atmosfera juge cette sanction injustifiée, notamment parce qu'elle considère que les faits en question sont prescrits et que la sanction est disproportionnée, et a décidé de contester son application. À la date de publication des comptes consolidés Atmosfera avait entamé un recours administratif et soumis sa défense en vue d'obtenir une annulation de la décision susvisée, mais n'avait pas encore connaissance de la suite donnée à son recours, étant précisé que la sanction de suspension n'était pas

encore mise en œuvre dans l'attente d'une décision suite à son recours administratif.

En lien avec ces différents litiges, des provisions ont été comptabilisées au 30 juin 2026 par la Société pour un montant d'environ 0,6 million d'euros.

Procédure relative à Megalav

Le Groupe a eu connaissance en juillet 2025 d'une procédure engagée par la Cour des comptes de l'État de Espírito Santo en lien avec la conclusion d'un contrat conclu par Megalav Lavanderia Hospitalar Ltda (Megalav), détenue indirectement à 100 % par Atmosfera, avec l'un de ses clients publics (la « Procédure »).

La Cour des comptes cherche à déterminer si l'attestation de capacité produite par Megalav, dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, afin de démontrer sa capacité technique à fournir des solutions de traçabilité du linge, a ou non été modifiée.

La Société a effectué un examen interne des faits objet de la Procédure et n'a pas trouvé d'élément confirmant les allégations de manque d'authenticité de l'attestation transmise.

En tout état de cause, la Société peut confirmer que Megalav fournit ses services conformément aux termes et conditions dudit contrat public et qu'elle dispose de toutes les qualifications et capacités requises par le contrat.

En lien avec les mêmes faits, Megalav a été notifié d'une action civile publique initiée par un concurrent de Megalav devant les juridictions de l'État de Espírito Santo, afin notamment de faire condamner la société Megalav à la suspension du contrat public en question ainsi qu'en la réparation du dommage supposément subi par l'intérêt général. En l'absence notamment de tout dommage subi par son client public (Megalav fournissant ses services conformément aux termes et conditions du contrat et qu'elle disposant de toutes les qualifications et capacités requises), Megalav pense disposer de bons arguments, à même de mettre un terme à cette action, sans conséquence adverse significative.

La Société ne peut exclure qu'une ou plusieurs actions en justice ou enquêtes soient intentées à l'encontre de Megalav ou de toute autre entité du Groupe au Brésil, y compris par le Secrétaire au contrôle et à la transparence de l'État d'Espírito Santo, sur le fondement de la loi sur la probité des entreprises ou sur la loi sur la commande publique. En application de ces deux lois, Megalav (ou toute autre entité du Groupe au Brésil) pourrait être soumise à des sanctions financières et non financières, en ce compris (i) une amende d'un montant compris entre 0,1% et 20% du chiffre d'affaires brut de la société, (ii) la publication d'une décision défavorable, (iii) une interdiction temporaire de conclure des contrats avec des entités publiques (jusqu'à six ans) et/ou de bénéficier de financements ou de subventions publics, ainsi que (iv) l'obligation d'indemniser intégralement le gouvernement pour les dommages éventuels subis.

En l'absence de notification reçue en lien avec la procédure à la date de publication des comptes semestriels et étant donné qu'il est en pratique impossible d'évaluer les conséquences de toute action en justice à l'encontre de Megalav ou du Groupe à ce stade, aucune provision n'a été comptabilisée au 30 juin 2026.

Contrôles fiscaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux dans différents pays. Lorsque le Groupe considère, avec ses conseils, disposer de suffisamment d'arguments, aucune provision n'est enregistrée.

NOTE 8 Financement et instruments financiers

8.1 Résultat financier net des six premiers mois de l'année

(en millions d'euros)	2026	2025
Charge d'intérêts sur emprunts et comptes courants de participation mesurée au coût amorti	(66,8)	(60,2)
Charge d'intérêts sur passifs locatifs	(16,1)	(13,8)
Produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif	7,9	9,9
CHARGE NETTE TOTALE D'INTÉRÊTS	(75,0)	(64,2)
Gains/Pertes sur instruments dérivés de taux évalués à la juste valeur par le résultat	0,0	0,0
Gains/Pertes de change liés aux opérations de financement	1,1	2,3
Gains/Pertes sur instruments dérivés de change évalués à la juste valeur par le résultat	1,5	(0,6)
Charges de désactualisation	(1,2)	(2,0)
Autres	(0,2)	(0,3)
RÉSULTAT FINANCIER NET	(73,9)	(64,9)

8.2 Endettement financier brut

Les sources de financement du groupe Elis reposent sur plusieurs piliers : financements sur les marchés de capitaux court et moyen terme, financements bancaires et placements privés dont la description figure à la note 8.3 « Endettement financier brut » des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026, la dette consolidée se détaille principalement comme suit :

(en millions d'euros)	Échéances des dettes	30/06/2026	31/12/2025
Obligations convertibles	2027	373,7	364,4
USPP	2029, 2032 et 2035	670,7	659,6
EMTN (Euro Medium Term Notes)	2027, 2028, 2030, 2031 et 2032	2 224,0	1 629,9
Bons à moyen terme négociables (NEU MTN)	2026	75,1	80,1
Billets de trésorerie (NEU CP)	inf. à 12 mois	569,5	480,0
Revolving		0,3	0,3
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir		(17,5)	(15,6)
Compte courant bloqué de participation		9,6	9,5
Dette de mobilisation de créances commerciales	2026 (en cours de renouvellement & d'extension)	200,3	200,3
Divers		11,2	9,8
Découverts bancaires		0,1	0,0
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		4 117,0	3 418,3

Au 30 juin 2026, la totalité des dettes financières tirées à long terme sont à taux fixe. La dette de mobilisation de créances commerciales est à taux variable.

Répartition des dettes financières par devise

(en millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
EUR	3 752,3	3 064,6
USD	364,2	353,2
MYR	0,5	0,5
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	4 117,0	3 418,3

Les dettes financières libellées en USD liées aux financements USPP sont en totalité transposées en EUR via les cross-currency swaps tel que détaillé à la section « risque de change financier » de la

note 8.1 « Gestion des risques financiers » et à la note 8.8 « Instruments financiers dérivés et opérations de couverture » des comptes consolidés au 31 décembre 2025.

Les principales émissions et remboursements d'emprunts de la période sont présentés ci-après :

(en millions d'euros)	31/12/2025	Change- ments dans les flux de trésorerie découlant d'activités de financement	Change-ments découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises	Effet des change- ments dans les taux de change	Variations des découverts bancaires	Autres change- ments	30/06/2026
Obligations convertibles	362,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	367,1
USPP	653,2	0,0	0,0	11,0	0,0	0,0	664,2
EMTN (Euro Medium Term Notes)	1 600,0	600,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 200,0
Bons à moyen terme négociables (NEU MTN)	80,0	(5,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	75,0
Billets de trésorerie (NEU CP)	480,0	89,5	0,0	0,0	0,0	0,0	569,5
Revolving	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette de mobilisation de créances commerciales	200,0	(0,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	200,0
Autres emprunts	10,1	(6,8)	8,2	0,0	(0,0)	0,0	11,6
Découverts bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Compte-courant bloqué de participation des salariés	9,5	(0,2)	0,0	0,0	0,0	0,0	9,4
Emprunts	779,7	77,5	8,2	0,0	0,1	0,0	865,5
Intérêts courus	39,0	0,0	0,0	(0,0)	0,0	(1,3)	37,6
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(15,6)	(4,5)	0,0	0,0	0,0	2,5	(17,5)
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	3 418,3	673,0	8,2	11,0	0,1	6,3	4 117,0

Réconciliation avec l'état des flux de trésorerie

Encaissements liés aux nouveaux emprunts 1 730,5

Remboursements d'emprunts (1 057,5)

Variation de l'endettement 673,0

EMTN (Euro Medium Term Notes)

Comme mentionné à la note 2.1 « Faits marquants », Elis a procédé au cours du 1^{er} semestre, à une émission obligatoire d'un montant en principal de 600,0 millions d'euros d'obligations seniors non garanties (*senior unsecured*), dont la maturité est de 6 ans et offrant un coupon fixe annuel de 3,875%.

Billets de trésorerie (NEU CP)

Sur les marchés de capitaux court terme, Elis dispose d'un programme de billets de trésorerie, noté Prime-3 par Moody's depuis le 10 avril 2025, visé par la Banque de France, d'un montant de 600,0 millions d'euros.

Au 30 juin 2026, l'encours de billets de trésorerie était de 569,5 millions d'euros contre 480,0 millions d'euros au 31 décembre 2025, soit une variation de 89,5 millions d'euros.

Financements bancaires et placements privés

Au 30 juin 2026, la ligne de crédit renouvelable d'un montant de 900,0 millions d'euros est non tirée. Cette ligne de crédit intègre une composante ESG, au travers d'un mécanisme d'ajustement de la marge (entre 0,5 et 5 points de base) liée à l'atteinte d'objectifs annuels pour quatre indicateurs au cœur de la stratégie de Développement durable du Groupe.

Programme de cessions de créances commerciales (titrisation)

Le Groupe a souscrit en date du 12 juin 2023 un financement d'un montant maximal de 200,0 millions d'euros, sous la forme d'un programme de cession de créances commerciales en France (titrisation).

Le poste « Clients » comprend un encours de créances commerciales cédées pour un montant de 305,3 millions d'euros au 30 juin 2026 (294,1 millions d'euros au 31 décembre 2025) ; ces créances ne pouvant pas être décomptabilisées après analyse du contrat. Ces opérations étant donc présentées comme un financement sécurisé, au 30 juin 2026, la dette correspondante s'élève à 200,0 millions d'euros (contre 200,0 millions au 31 décembre 2025) ; la différence constituant le dépôt de garantie.

Covenant financier

Les contrats de financement USPP et de crédit renouvelable syndiqué contiennent un *covenant Leverage Ratio*⁽¹⁾ < 3,75 à respecter à la fin de chaque semestre. Sur la base des présents comptes consolidés, le Groupe a satisfait ce ratio et s'attend à le respecter au moins pour les 12 prochains mois.

(1) Le levier d'endettement financier correspond au covenant financier tel que défini dans le contrat de financement bancaire signé en 2021 : *Leverage Ratio* = endettement financier net (tel que décrit à la note 8.4 « Endettement financier net ») / EBITDA ajusté (tel que défini à la note 3.2 « Résultat »), pro-forma des acquisitions finalisées au cours des 12 derniers mois et après synergies.

8.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalent de trésorerie contient :

(en millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Trésorerie	250,3	296,4
Équivalents de trésorerie	196,4	101,7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'ACTIF	446,6	398,1
Découverts bancaires	(0,1)	(0,0)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, NET	446,5	398,1

Les équivalents de trésorerie incluent :

- › au 30 juin 2026 : des fonds communs de placement, avec pour contreparties des établissements bancaires de premier ordre à hauteur de 195,8 millions d'euros ;
- › au 31 décembre 2025 : des titres de créance à hauteur de 96,1 millions d'euros souscrits auprès d'établissements bancaires français de premier ordre.

En Amérique du Sud (hors Mexique), où il peut exister des restrictions sur le contrôle des changes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 42,2 millions d'euros au 30 juin 2026 (45,8 millions d'euros au 31 décembre 2025).

En Russie, la trésorerie s'élève à 10,1 millions d'euros au 30 juin 2026 (8,0 millions d'euros au 31 décembre 2025). Ce montant est maintenu à disposition des filiales dans ce pays pour leurs opérations courantes.

8.4 Endettement financier net

(en millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Obligations convertibles	367,1	362,0
USPP	664,2	653,2
EMTN (Euro Medium Term Notes)	2 200,0	1 600,0
Bons à moyen terme négociables (NEU MTN)	75,0	80,0
Billets de trésorerie (NEU CP)	569,5	480,0
Dette de mobilisation de créances commerciales	200,0	200,0
Autres emprunts	11,6	10,1
Découverts bancaires	0,1	0,0
Compte-courant bloqué de participation des salariés	9,4	9,5
Emprunts	865,5	779,7
Intérêts courus	37,6	39,0
Frais d'émissions d'emprunts restants à amortir	(17,5)	(15,6)
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	4 117,0	3 418,3
Dont part des dettes financières à moins d'un an	1 181,7	800,6
Dont part des dettes financières à plus d'un an	2 935,3	2 617,7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (ACTIFS)	446,6	398,1
SOLDE ENDETTEMENT NET	3 670,3	3 020,2

8.5 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après présente la comparaison entre la valeur au bilan et la juste valeur des actifs et passifs financiers :

(en millions d'euros)	30/06/2026		Classification des instruments financiers			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Obligatoire à la juste valeur par le résultat net	Juste valeur - instruments de couverture par OCI	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Autres participations	0,2	0,2	0,2			
Autres actifs non courants	70,8	70,8	23,7	0,0	47,1	
Actifs sur contrats	67,6	67,6			67,6	
Clients et autres débiteurs	1 060,4	1 060,4			1 060,4	
Autres actifs courants	34,0	34,0	2,2	2,1	29,7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	446,6	446,6			446,6	
ACTIFS FINANCIERS	1 679,6	1 679,6	26,1	2,1	1 651,3	0,0
Emprunts et dettes financières	2 935,3	2 814,0				2 935,3
Autres passifs non courants	38,4	38,4	10,5	27,7		0,3
Fournisseurs et autres créditeurs	428,8	428,8				428,8
Passifs sur contrats	89,9	89,9				89,9
Autres passifs courants	542,5	542,5	1,2	0,7		540,7
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	1 181,7	1 177,3				1 181,7
PASSIFS FINANCIERS (HORS PASSIFS LOCATIFS)	5 216,5	5 090,8	11,7	28,3	0,0	5 176,5

(en millions d'euros)	31/12/2025		Classification des instruments financiers			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Obligatoire à la juste valeur par le résultat net	Juste valeur - instruments de couverture par OCI	Actifs financiers au coût amorti	Dettes au coût amorti
Autres participations	0,2	0,2	0,2			
Autres actifs non courants	68,8	68,8	23,1	0,0	45,7	
Actifs sur contrats	53,5	53,5			53,5	
Clients et autres débiteurs	944,7	944,7			944,7	
Autres actifs courants	26,0	26,0	0,5	0,4	25,1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	398,1	398,1			398,1	
ACTIFS FINANCIERS	1 491,3	1 491,3	23,8	0,4	1 467,2	0,0
Emprunts et dettes financières	2 617,7	2 500,0				2 617,7
Autres passifs non courants	44,9	44,9	12,3	32,3		0,4
Fournisseurs et autres créditeurs	457,2	457,2				457,2
Passifs sur contrats	89,2	89,2				89,2
Autres passifs courants	529,6	529,6	1,5	2,6		525,5
Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	800,6	795,4				800,6
PASSIFS FINANCIERS (HORS PASSIFS LOCATIFS)	4 539,2	4 416,3	13,8	34,8	0,0	4 490,5

Le tableau ci-après détaille le niveau auquel chaque juste valeur est classée dans la hiérarchie de juste valeur :

(en millions d'euros)	30/06/2026	Hiérarchie de juste valeur		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres participations	0,2			0,2
Dérivés actifs non courants (<i>cross-currency swap</i>)	0,0		0,0	
Dérivés actifs courants (change à terme)	4,3		4,3	
Actifs compensatoires	23,7			23,7
ACTIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR	28,2	-	4,4	23,9
Dérivés passifs non courants (<i>cross-currency swap</i>)	27,7		27,7	
Dérivés passifs courants (change à terme)	1,7		1,7	
Dettes liées aux acquisitions	10,6			10,6
PASSIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR	40,0	-	29,4	10,6
USPP	633,1		633,1	
Bons à moyen terme négociables (NEU MTN)	53,9	53,9		
EMTN (Euro Medium Term Notes)	2 194,5	2 194,5		
Obligations convertibles - composante dette	372,6		372,6	
PASSIFS DONT LA JUSTE VALEUR EST UTILISÉE DANS L'ANNEXE	3 254,1	2 248,4	1 005,7	-

(en millions d'euros)	31/12/2025	Hiérarchie de juste valeur		
	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres participations	0,2			0,2
Dérivés actifs non courants (<i>cross-currency swap</i>)	-		-	
Dérivés actifs courants (change à terme)	0,9		0,9	
Actifs compensatoires	23,1			23,1
ACTIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR	24,2	-	0,9	23,3
Dérivés passifs non courants (<i>cross-currency swap</i>)	32,3		32,3	
Dérivés passifs courants (change à terme)	3,4		3,4	
Dettes liées aux acquisitions	13,0			13,0
PASSIFS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR	48,6	-	35,7	13,0
USPP	629,9		629,9	
Bons à moyen terme négociables (NEU MTN)	80,1	80,1		
EMTN (Euro Medium Term Notes)	1 599,4	1 599,4		
Obligations convertibles - composante dette	366,1		366,1	
PASSIFS DONT LA JUSTE VALEUR EST UTILISÉE DANS L'ANNEXE	2 675,5	1 679,5	996,0	-

NOTE 9 Impôts sur les résultats

Principes comptables

Le Groupe comptabilise la charge d'impôt sur le résultat au titre de la période intermédiaire sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel moyen attendu pour la totalité de la période annuelle pour chaque juridiction fiscale.

Le taux d'impôt effectif moyen est en baisse à 27,7% au 30 juin 2026 (contre 29,3% au 30 juin 2025). La principale raison de cette baisse est au titre de la contribution exceptionnelle créée par

la loi de finances 2025 en France, non applicable au groupe fiscal Elis en 2026 (une charge d'impôt d'un montant de 5,4 millions d'euros avait été enregistrée au 30 juin 2025).

NOTE 10 Capitaux propres et résultats par action

10.1 Informations sur le capital et les réserves

Évolution du capital

Nombre d'actions au 31 décembre 2025	232 848 588
NOMBRE D'ACTIONS AU 30 JUIN 2026	232 848 588
Nombre d'actions autorisées	232 848 588
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	232 848 588
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-
Valeur nominale de l'action	1,00
Actions de l'entité détenue par elle-même	0
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'option et de contrat de vente	-

Fin du contrat de liquidité

Le 14 janvier 2026, Elis a mis fin au contrat de liquidité conclu le 1^{er} décembre 2023 avec Oddo BHF (groupe Natixis). Le contrat ayant été initialement suspendu le 9 janvier 2026, Elis y a mis fin avec effet au 14 janvier 2026 dans le cadre de la poursuite de son programme de rachat d'actions propres.

À la date de résiliation, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité : 115 913 actions et 3,2 millions d'euros.

Du 1^{er} au 8 janvier 2026, il a été négocié l'achat de 48 667 actions pour un montant de 1,2 million d'euros et la vente de 64 304 actions pour un montant de 1,6 million d'euros.

Programme de rachats d'actions

Au cours du 1^{er} semestre 2026, la Société a :

- › racheté un nombre de 17 787 422 actions pour 466,8 millions d'euros (au prix moyen de rachat de 26,25 euros par action) ;
- › livré 1 229 349 actions, soit 29,8 millions d'euros aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites de performance (à partir des actions rachetées, du stock de 356 141 actions détenues hors contrat de liquidité au 31 décembre de l'exercice précédent et des actions devenues disponibles suite à la fin du contrat de liquidité).

Au cours du 1^{er} semestre 2025, la Société a racheté un nombre de 3 959 098 actions pour 87,1 millions d'euros (au prix moyen de rachat de 22,00 euros par action), dont 1 525 269 actions, soit 33,4 millions d'euros ont ensuite été livrées aux bénéficiaires des plans d'actions gratuites de performance.

La ligne « mouvements sur actions propres » de la variation des capitaux propres consolidés présente les actions rachetées au cours de l'exercice dans le cadre du programme de rachat d'actions, les taxes liées et les variations du contrat de liquidité.

10.2 Dividendes et distributions payés

Il a été décidé lors de l'assemblée générale annuelle du 21 mai 2026 de distribuer un dividende en numéraire au titre de l'exercice 2025 de 0,48 euro par action pour un montant de 105,6 millions d'euros, prélevé sur le bénéfice distribuable à concurrence de 51,1 millions d'euros et sur le compte de primes d'émission à concurrence du solde, soit 54,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice précédent, il a été décidé lors de l'assemblée générale annuelle du 22 mai 2025 de distribuer un dividende en numéraire au titre de l'exercice 2024 de 0,45 euro par action pour un montant de 105,1 millions d'euros.

10.3 Résultats par action relatifs aux six premiers mois de l'année

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période figure ci-après :

(en millions d'euros)	2026	2025
Résultat attribuable aux actionnaires de la société mère		
› Activités poursuivies	163,6	152,4
› Activités abandonnées	0,0	0,0
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	163,6	152,4
Charge d'intérêts relative aux obligations convertibles en actions (nette d'impôt)	6,9	6,2
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE, AJUSTÉ POUR L'EFFET DE LA DILUTION	170,5	158,6
Nombre moyen pondéré d'actions	225 537 260	234 899 380
Impact potentiel de la conversion d'obligations convertibles	23 776 054	23 776 054
Impact potentiel des actions dont l'émission est conditionnelle	762 559	805 615
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat par action dilué	250 075 874	259 481 049
Résultat par action (en euros) :		
› de base, revenant aux actionnaires de la société mère	0,73 €	0,65 €
› dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	0,68 €	0,61 €
Résultat par action des activités poursuivies (en euros) :		
› de base, revenant aux actionnaires de la société mère	0,73 €	0,65 €
› dilué, revenant aux actionnaires de la société mère	0,68 €	0,61 €

Les nombres moyens pondérés d'actions tiennent compte du retraitement de 7 311 328 actions propres en 2026 (1 765 065 actions propres en 2025).

NOTE 11 Engagements hors bilan

(en millions d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Engagements donnés		
Cession et nantissement de créances à titre de garantie		
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	5,4	0,0
Avals, cautions et garanties données		
Garanties de passif		
Engagements reçus		
Nantissements hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties reçues	33,5	26,6
Garanties de passif	204,8	191,5

Elis a annoncé le 19 juin 2026 avoir fait part à la Competition and Consumer Protection Commission (CCPC) irlandaise de sa décision de retirer la notification relative à l'acquisition de 100% d'OCL Laundry Services Limited annoncée le 6 août 2025, et dès lors, de renoncer à cette acquisition. Cette décision intervient après plusieurs mois d'échanges avec la CCPC dans le cadre de la procédure d'examen de cette acquisition. Au regard de

l'évolution de la procédure et des délais associés, Elis a estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour mener à bien cette opération de façon satisfaisante. Cette opération représentait une part marginale de l'activité du groupe et n'aura pas d'impact significatif sur la trajectoire de croissance d'Elis, qui reste pleinement engagé dans le développement de ses activités en Irlande.

NOTE 12 Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisitions importantes

Au Brésil

2 juillet 2026 : acquisition de 100% de la société ServBrasil Soluções Em Lavanderia Ltda (« ServBrasil »)

ServBrasil, dont le chiffre d'affaires a atteint environ 5,0 millions d'euros en 2025, propose des services de location et maintenance de linge plat à destination de clients du secteur de la santé.

La société exploite, avec environ 250 employés, plusieurs blanchisseries directement sur les sites de ses clients (*in situ*) dans des régions au centre et au nord-est du pays, notamment dans les États de Goiás, de la Paraíba et du Piauí.

03

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Forvis Mazars
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

Aux Actionnaires,

Elis

Tour Kupka A
18 rue Hoche
92800 Puteaux

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Elis, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, le 30 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Bardadi Benzeghadi

Forvis Mazars SA
Francisco Sanchez

04

Attestation de la personne responsable

La responsabilité du présent document est assurée par Xavier Martiré, Président du directoire.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés condensés sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité, figurant en page 3, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026 de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 30 juillet 2026

Le Président du directoire

Xavier Martiré



elis.com

